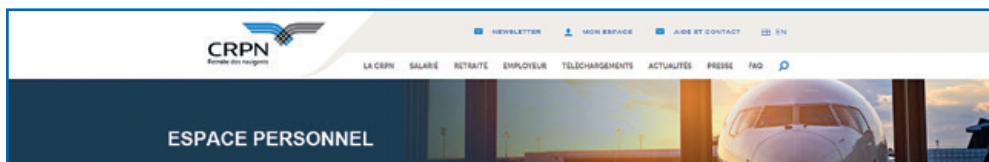




Rapport d'activité synthétique

2018

Caisse de Retraite
du Personnel Navigant professionnel
de l'aéronautique civile



CONNECTEZ-VOUS OU CRÉEZ VOTRE ESPACE PERSONNEL

CONNECTEZ-VOUS

CRÉEZ VOTRE ESPACE

Vous avez déjà un espace personnel CRPN ?

Recopiez ces 4 caractères : 127J

♦ Si vous n'avez pas d'espace personnel
 ou si vous avez perdu votre mot de passe, créez votre espace en cliquant ici
 ♦ Quel est mon identifiant ?

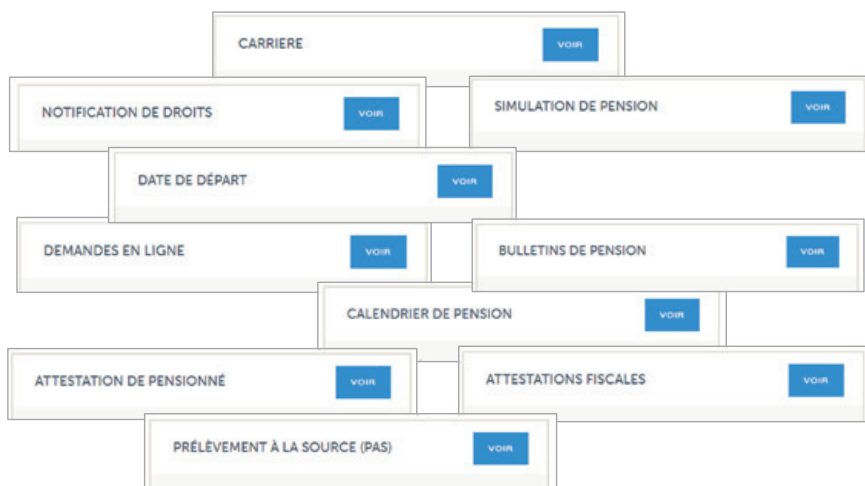
_____ OU _____

Connectez-vous avec FranceConnect ?

♦ Qu'est ce que FranceConnect ?

S'identifier avec FranceConnect

ACCÉDEZ À VOS SERVICES DÉDIÉS, SELON VOTRE PROFIL



Paramètres CRPN

4

Chiffres clés CRPN

5

Conseil d'administration au 31 décembre 2019

6-7

Rapport de gestion

8-12

- *Évolution du résultat net sur 5 ans* 8
- *Régime* 8
- *Réserves* 10

États financiers synthétiques

12

Données démographiques et économiques

13-39

Plus d'infos sur www.crpn.fr



Taux de cotisations et plafonds		2017	2018	2019
EMPLOYEURS	Taux d'appel au Fonds de retraite	106%	107%	108%
	Fonds de retraite (Salarié : 36%, Employeur : 64%)	22,58%	22,79%	23,00%
	Fonds d'assurance (Salarié : 50%, Employeur : 50%)	0,10%	0,10%	0,10%
	Fonds de majoration (Salarié : 50%, Employeur : 50%)	0,68%	0,68%	0,68%
	Plafonds de salaires soumis à cotisations			
	Fonds de retraite et d'assurance (8 PSS annuels) (*)	313 824 €/an	317 856 €/an	324 192 €/an
	Fonds de majoration (1 PSS annuel) (*)	39 228 €	39 732 €	40 524 €

(*) Plafond de Sécurité Sociale

Prestations		2017	2018	2019
PENSIONNÉS	Revalorisation des pensions	0,551% par rapport à 2016	1,106% par rapport à 2017	1,646% par rapport à 2018
	Majoration de base (*)	7 845 €/an	7 946 €/an	8 105 €/an
	Bonification (*)	1 176 €/an	1 191 €/an	1 216 €/an
	Assurance décès :			
	Minimum	117 684 €	119 196 €	121 572 €
	Maximum	470 736 €	476 784 €	486 288 €
	Majoration par enfant à charge	39 228 €	39 732 €	40 524 €

(*) Montant maximum pour une liquidation année de référence

Autres paramètres		2017	2018	2019
	Indice de Variation des Salaires Corrigé (IVSC)	32,7441	33,1062	33,6511
	Indice de Variation des Pensions (IVP)	38,6924	39,1204	39,7642
	Plafond mensuel de la Sécurité sociale	3 269 €	3 311 €	3 377 €

2017 2018

Equilibre du Régime

Cotisations comptabilisées	476,4 M€	512,1 M€	↑ 7,5%
Prestations comptabilisées ⁽¹⁾	597,8 M€	615,7 M€	↑ 3,0%
Cotisations / Prestations ⁽¹⁾	0,797	0,832	↑ 0,035 pt
Cotisants* / Pensionnés droits directs*	1,63	1,67	↑ 0,04 pt
Cotisants* / Tous Pensionnés*	1,34	1,37	↑ 0,03 pt
Montant des réserves (en valeur comptable au 31/12/N)	3 773,7 M€	3 791,2 M€	↑ 0,5%

Employeurs

Nombre d'employeurs	466	449	↓ -3,6%
Cotisations employeurs déclarées (yc affiliés volontaires)	471,5 M€	507,7 M€	↑ 7,7%

Actifs

Nombre de navigants actifs (effectif physique)	31 243	33 224	↑ 6,3%
Age moyen	42,9 ans	42,9 ans	= 0,0 an
Salaire moyen par actif physique ⁽²⁾	64 878 €	65 007 €	↑ 0,2%
Nombre d'actifs en ETP*	26 946	28 088	↑ 4,2%
dont PNC Transport Public*	18 116	18 830	↑ 3,9%
dont PNT Transport Public*	7 370	7 642	↑ 3,7%
dont PN Travail Aérien*	981	1 163	↑ 18,6%
dont PN Essais et Réceptions*	479	453	↓ -5,4%

Pensionnés

Nombre total de pensionnés	21 275	21 814	↑ 2,5%
Pensionnés de droits directs	16 661	16 959	↑ 1,8%
Pensionnés en temps alterné	909	1 071	↑ 17,8%
Réversions conjoints	3 422	3 488	↑ 1,9%
Age moyen**	70,6 ans	70,9 ans	↑ 0,3 an
Réversions enfants	283	296	↑ 4,6%
Pensions & Majorations versées***	595,6 M€	613,6 M€	↑ 3,0%
Pension moyenne Droits directs ⁽³⁾	30 332 €	30 763 €	↑ 1,4%

⁽¹⁾ Y compris aides sociales.

⁽²⁾ Le salaire brut moyen est obtenu en divisant la somme des salaires bruts non plafonnés déclarés par le nombre d'actifs physiques.

⁽³⁾ La pension moyenne est obtenue en divisant les pensions et bonifications versées dans l'année aux pensionnés de droits directs + pensionnés en temps alterné (hors capital unique et remboursement d'indus) divisée par la somme des jours de pension versée / 360.

* Equivalent Temps Plein (somme des jours cotisés / 360) et effectif théorique pour les pensionnés (somme des jours de pension versée / 360).

** Age moyen tous pensionnés sauf enfants bénéficiaires de droits dérivés.

*** Somme des pensions de retraite + bonifications enfants + majorations temporaires versées dans l'année à l'ensemble des pensionnés (hors capital unique et aides sociales).

**Commissaire du Gouvernement
Représentant le Ministre
chargé de la Sécurité sociale**
Giuliano DE FRANCHIS

Direction de la Sécurité Sociale

**Représentant le Ministre
chargé de l'Aviation civile**

Marc FERRAND

Directeur du travail, en charge de la mission du droit du travail et des affaires sociales à la Direction Générale de l'Aviation Civile

PRÉSIDENT

Président : Michel JANOT

Vice-Président : Olivier PRÉVOST

**ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES EMPLOYEURS
NOMMÉS PAR ARRÊTÉ**

(par ordre alphabétique du nom du titulaire par représentation)

Titulaires

Suppléants

Représentant les organisations professionnelles des employeurs du transport et du travail aérien

FNAM et SCARA

Jean-Pierre BES

Michel CARUEL

Georges DAHER

Olivier HERBEMONT

Michèle PAIRAULT-MEYZER

Olivier PRÉVOST

Patrice TIZON

Pascal WEIL

Maurice SERINET

Claire DUPIRE

Martine SELEZNEFF

Jean-Baptiste VALLÉ

Françoise MATAILLET

Frédérique LACOMBE

Christophe BOIRON

Bertrand d'YVOIRE

Représentant les organismes représentatifs de l'industrie aéronautique

GIFAS

Richard MONNOYER

Hélène TINLOT

Représentant les ministères employeurs de personnel navigant professionnel

Ministère des Armées - Ministère des Transports

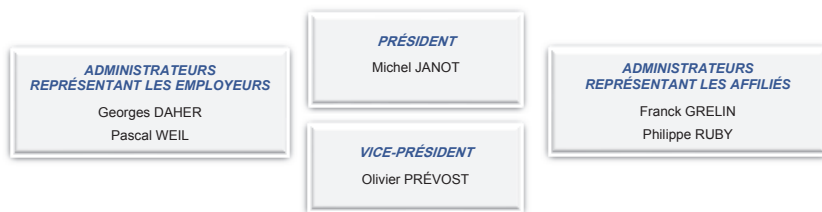
Jean-Luc FOURDRINIER

Gérard RUCAY

Brennusia GIUDICELLI

Marie-Agnès GUYOMARC'H

BUREAU



ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES AFFILIÉS ÉLUS

(par ordre alphabétique du nom du titulaire dans le collège)

Titulaires

Suppléants

Collège des Essais et Réceptions

Liste SNPNAC

Christophe PRIBILSKI

Ludovic GIRARD

Collège des Pilotes et Autres Navigants Techniques du Transport Aérien

Liste SNPL France ALPA

Yves DESHAYES

Stéphane GAULTIER

Michel JANOT

Patrice FRANK

Philippe RUBY

Laurent WEISER

Collège du Personnel Navigant Commercial du Transport Aérien

Liste SNPNC-FO - UNSA Aérien

Stéphanie DULAU

Soizig LE GARIGNON

Franck GRELIN

Rodolphe HENRIQUES

Alexandre TAUGOURDEAU

Aline BERNARD

Collège du Travail Aérien

Liste SNPNAC

Manot MAGAR

François TAVERON

Collège des Retraités

Liste ARAF - AHORA

Jean Michel MOUTET

Bernard SCALABRINO

Liste ARPPNAC - SNPNAC - Association des Pompiers du Ciel

Jean SERRAT

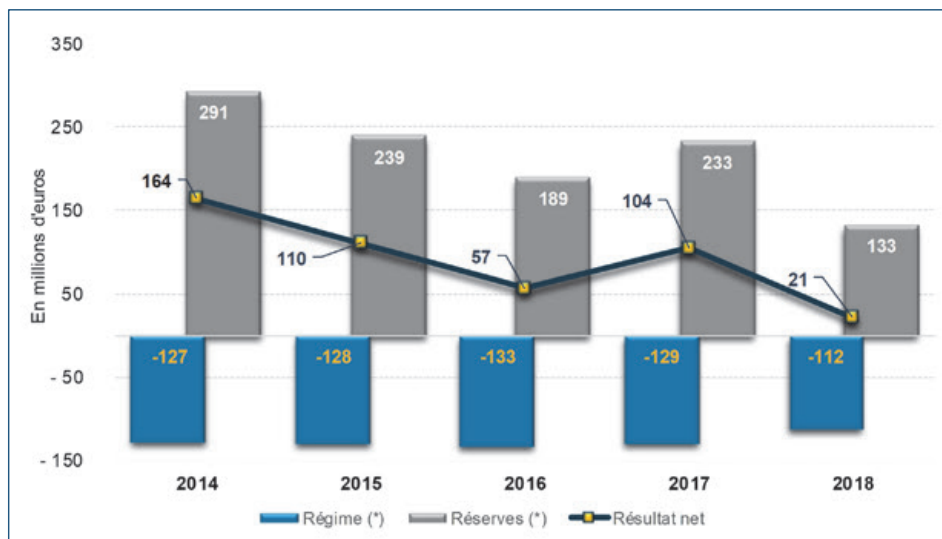
Michèle FUSS

Liste APNA - SNOMAC - SNPL France ALPA - SNPNC-FO

Patrick TAMBURINI

Philippe VIMER

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET SUR 5 ANS



(*) Coûts de fonctionnement inclus.

Le résultat net total s'élève à **21,1 M€** en 2018 contre 104,4 M€ en 2017.

RÉGIME

Le déficit du régime s'établit à **111,9 M€** en 2018 en diminution de 13,1% par rapport à 2017 (128,7 M€).

- Les prestations ont progressé de 3% en 2018, sous l'effet notamment de l'indexation des pensions de 1,1 % en masse sur l'année, après 5 années de forte augmentation due aux plans de départ volontaires de grandes compagnies ;
- Les cotisations progressent de +7,5 % en 2018 (512,1 M€ en 2018 contre 476,4 M€ en 2017) en raison de :
 - l'augmentation de 1% du taux d'appel du fonds de retraite (107% en 2018 contre 106 % en 2017) ;
 - l'augmentation de la masse salariale soumise à cotisations, celle-ci étant la conséquence de :
 - la forte progression des principaux employeurs (+6,8% pour le groupe Air France et +7,6% pour les autres employeurs importants) ;
 - la hausse des plafonds de salaire soumis à cotisations (+1,28% en 2018 contre 1,58% en 2017) ;
 - de la hausse des salaires de 2% rétroactive au 01/01/2018 chez Air France ;
 - du développement de compagnies récentes.

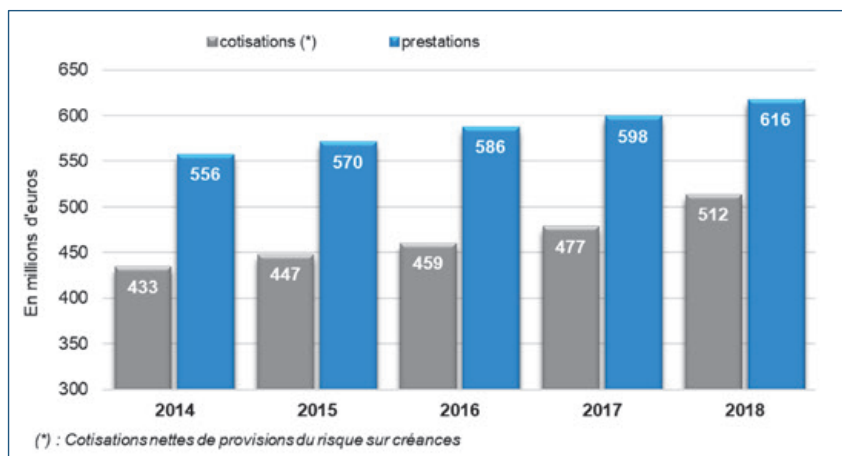
Le rapport de charge comptable (sur l'ensemble des fonds) est en forte augmentation de 3,5% en passant de 79,7% en 2017 à 83,2% en 2018.

La CRPN poursuit ses actions contentieuses pour sécuriser le périmètre d'entreprises cotisant au régime dans le cadre de la législation européenne.

Compte de résultat (tous fonds) du régime

En milliers d'euros	2018	2017	Variations	
			en valeur	en %
FONDS DE RETRAITE	(101 385)	(118 045)	16 660	-14,1%
Cotisations	502 719	467 495	35 224	7,5%
Variation du risque s/ créances	(180)	112	(292)	n.s
Prestations (y.c dot.au fonds social)	(596 026)	(578 386)	(17 640)	3,0%
Coûts de fonctionnement	(7 898)	(7 267)	(631)	8,7%
FONDS DE MAJORATION	(11 397)	(11 250)	(147)	1,3%
Cotisations	7 232	6 882	350	5,1%
Variation du risque s/ créances	(5)	1	(6)	n.s
Prestations	(18 381)	(17 908)	(473)	2,6%
Coûts de fonctionnement	(244)	(225)	(19)	8,4%
FONDS D'ASSURANCE	867	461	406	88,2%
Cotisations	2 175	2 050	125	6,1%
Variation du risque s/ créances	(1)	(4)	3	n.s
Prestations	(1 290)	(1 566)	276	-17,6%
Coûts de fonctionnement	(17)	(20)	3	n.s
FONDS SOCIAL	(26)	87	(113)	n.s
Dotation du fonds de retraite	300	400	(100)	-25,0%
Prestations	(322)	(309)	(13)	4,2%
Coûts de fonctionnement	(4)	(4)	0	n.s
ENSEMBLE DES 4 FONDS	(103 778)	(121 232)	17 454	-14,4%
Cotisations et dotation au fonds social	512 426	476 827	35 599	7,5%
Variation du risque s/ créances	(186)	109	(295)	n.s
Prestations totales (y.c dot. au fonds social)	(616 019)	(598 169)	(17 850)	3,0%
Coûts de fonctionnement	(8 163)	(7 515)	(648)	8,6%
Résultat exceptionnel	91	2	89	n.s
RÉSULTAT DU RÉGIME	(111 851)	(128 745)	16 894	-13,1%

Évolution des cotisations et des prestations sur 5 ans (tous fonds)



ALLOCATION STRATEGIQUE

L'allocation stratégique d'actifs validée par le Conseil d'administration a légèrement évolué avec une réduction de 2% de la poche obligataire au bénéfice du monétaire : 20 % d'immobilier, 30 % d'actions, 5 % de gestion diversifiée et capital investissement, 38 % d'obligations et 7 % de monétaire.

Elle a très peu changé depuis le début du siècle et elle a prouvé, sur la durée, sa pertinence comme ligne directrice de la répartition des réserves à la fois en termes de performance et en termes de risques (récupération après les graves crises 2001-2002 puis 2008).

En fin d'année 2017, elle a fait l'objet d'une étude approfondie avec un cabinet de conseil, au regard des prévisions de cotisations et prestations, des perspectives de performance et de risques des différentes classes d'actifs, et de l'impact de la nouvelle réglementation financière (décret n°2017-887 du 9 mai 2017).

L'allocation stratégique pourrait faire l'objet, fin 2019, d'une nouvelle révision compte tenu, en particulier, de la baisse des taux et de la réduction du déficit du régime depuis fin 2017.

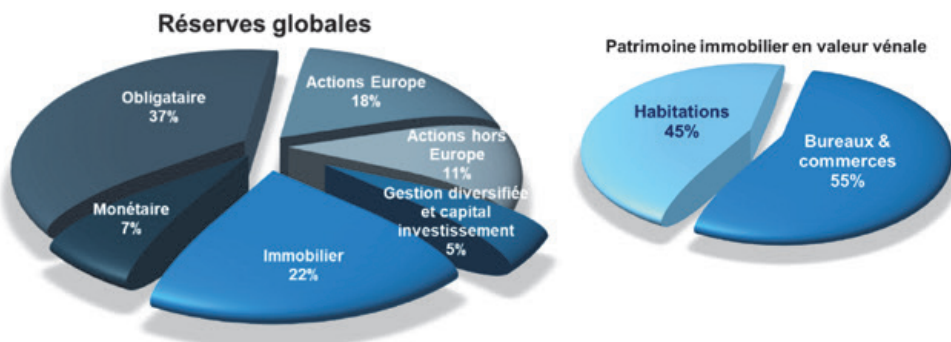
PERFORMANCE GLOBALE DES RÉSERVES

L'allocation tactique est restée proche de l'allocation stratégique sur l'exercice.

La performance globale des réserves (financières et immobilières) est de 0,6 % en 2018, et de 5,2 % annuel sur la moyenne des 20 dernières années (soit 3,9 % net d'inflation).

RÉPARTITION DES RÉSERVES

Répartition des réserves au 31/12/2018



RÉSERVES MOBILIÈRES

Au 31 décembre 2018, le portefeuille de valeurs mobilières atteint 3 827 M€ en valeur de marché, en baisse de 190 M€ par rapport au 31 décembre 2017.

Cette évolution est la résultante :

- de la baisse de la performance financière du portefeuille (résultat comptable minoré de la baisse des plus-values latentes) pour -101 M€,
- du financement du déficit technique du régime et des coûts de fonctionnement de l'ensemble de l'organisme pour -117 M€,
- du financement du cash-flow net vers l'immobilier pour - 8 M€,
- compensé par une remontée de résultat des filiales immobilières de 36 M€.

L'année 2018 aura été dense, riche en rebondissements et difficile à appréhender quelles que soient les typologies de gestions utilisées au sein du portefeuille CRPN.

Le résultat comptable des réserves mobilières s'établit comme suit :

En milliers d'euros	2018	2017	Variations	
			en valeur	en %
Résultat sur filiales & participations	36 606	6 109	30 497	n.s
RÉSULTAT DU PORTEFEUILLE avant IS	63 326	217 024	(153 698)	-70,8%
Impôt sur les sociétés (IS)	(1 598)	(849)	(749)	88,2%
RÉSULTAT DES RÉSERVES MOBILIÈRES	98 333	222 283	(123 950)	-55,8%

Nota : Le résultat des SCI filiales immobilières de la CRPN est la principale composante du « Résultat sur filiales et participations » figurant dans ce tableau.

RÉSERVES IMMOBILIÈRES

La valeur de marché du patrimoine immobilier de la CRPN, en y incluant le patrimoine des SCI filiales, s'élève à 1 046,8 M€ fin 2018 contre 961,3 M€ fin 2017. Cette variation de 85,6 M€, sur l'ensemble du patrimoine, s'explique par le développement d'immeubles en VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement) pour un montant de 11,6 M€, le rachat des parts de notre associé minoritaire dans une SCI pour 10,1 M€, la vente de 2 immeubles de bureaux à Boulogne à hauteur de -27 M€, une hausse des valeurs de marché d'environ 49,6 M€ accompagnée de l'impact de généralisation des expertises fin 2018 de l'ordre de 41,3 M€.

Les principaux postes du compte de résultat du patrimoine direct CRPN sont retracés dans le tableau ci-dessous.

Au cours de l'exercice 2018, l'activité immobilière a réalisé un résultat net comptable positif à hauteur de 34,6 M€, en hausse de 23,8 M€ par rapport au résultat de l'année précédente (10,8 M€) en raison d'un résultat de cession des actifs immobiliers de 25,1 M€.

En milliers d'euros	2018	2017	Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (loyers & autres produits, reprises de provisions)	23 991	23 121	870	3,8%
Charges d'exploitation & coûts de fonctionnement	(11 301)	(10 852)	(449)	4,1%
RÉSULTAT COURANT avant IS	12 690	12 269	421	3,4%
Résultat de cession des immeubles	25 138	1 491	23 647	n.s
Résultat exceptionnel	(8)		(8)	n.s
Impôt sur les sociétés	(3 237)	(2 945)	(292)	9,9%
RÉSULTAT NET DES RÉSERVES IMMOBILIÈRES	34 584	10 816	23 769	n.s

PERSPECTIVES SUR LES RÉSERVES

Le déficit structurel du régime – les cotisations couvrant seulement 83,2 % des prestations – continue en 2018 à être plus que compensé par le produit des réserves. En 2019, un résultat exceptionnel important est prévu en conséquence d'un gros volume d'arbitrages immobiliers (cessions et achats d'immeubles), pour une allocation stable ou renforcée.

Concernant les réserves mobilières, l'exercice 2019 s'annonce positif, en raison notamment de la poursuite de la baisse des taux et de la bonne tenue du marché actions. Cependant, compte tenu du niveau des taux devenus négatifs, la prudence à moyen terme est de mise.

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'euros	2018	2017	Variations	
			en valeur	en %
ACTIF				
Actif immobilisé	382 349	371 766	10 583	2,8%
Actif circulant	3 566 623	3 591 847	(25 224)	-0,7%
<i>dont valeurs mobilières de placement</i>	3 469 141	3 512 787	(43 646)	-1,2%
TOTAL DE L'ACTIF	3 948 972	3 963 614	(14 642)	-0,4%
PASSIF				
Fonds de réserves	3 791 158	3 773 685	17 473	0,5%
Provisions pour risques & charges	7 366	3 502	3 864	110,3%
Dettes financières et autres dettes	150 448	186 427	(35 979)	-19,3%
TOTAL DU PASSIF	3 948 972	3 963 614	(14 642)	-0,4%

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

En milliers d'euros	2018	2017	Variations	
			en valeur	en %
Résultat du régime	(111 851)	(128 745)	16 894	-13,1%
Résultat des réserves après impôt sur les sociétés	132 917	233 099	(100 182)	-43,0%
< Réserves mobilières	98 333	222 283	(123 950)	-55,8%
< Réserves immobilières	34 584	10 816	23 768	219,8%
RÉSULTAT NET GLOBAL	21 066	104 354	(83 288)	-79,8%

SOMMAIRE

Glossaire	14
Faits marquants	15
Pyramides des âges	16-17
Actifs	18-21
1. Principales caractéristiques des navigants actifs en 2018.....	18
2. Évolution du nombre de navigants actifs depuis 2014.....	18
3. Répartition des actifs en fonction de la durée annuelle cotisée en 2018.....	19
4. Répartition des effectifs par tranche d'âges et évolution de l'âge moyen.....	19
5. Évolution du nombre d'actifs par sexe et profession.....	20
6. Pyramide des âges des actifs par sexe et profession en 2018.....	20
7. Évolution du salaire brut moyen par ETP actif et par profession.....	21
8. Répartition des actifs et de la masse salariale par tranche de PASS en 2018.....	21
Liquidations des droits	22-24
1. Périmètre et définitions.....	22
2. Évolution des entrées en jouissance depuis 2014 par type de droits et de pension.....	22
3. Répartition des entrées en jouissance en 2018 par type de droits et profession.....	23
4. Age d'entrée en jouissance en 2018 des droits directs et des temps alterné.....	23
5. Caractéristiques des pensions de droits directs entrées en jouissance en 2018.....	24
6. Évolution de la répartition hommes / femmes et de l'âge d'entrée en jouissance.....	24
Pensionnés	25-31
1. Périmètre et définitions.....	25
2. Nombre de pensionnés payés en 2018 par type de droits et évolution annuelle.....	25
3. Profession exercée avant la liquidation, par catégorie de pensionnés en 2018.....	26
4. Répartition des hommes et des femmes pensionnés par tranche d'âges en 2018.....	26
5. Age moyen et pyramide des âges des pensionnés en 2018.....	27
6. Évolution du nombre de pensionnés depuis 2014.....	28
7. Montant des pensions versées en 2018 et évolution depuis 2014.....	29
8. Évolution des effectifs théoriques et de la pension moyenne depuis 2014.....	30
9. Évolution depuis 2014 de la répartition hommes / femmes des pensionnés.....	31
10. Information sur les montants de majoration versés en 2018 et les bénéficiaires.....	31
Prévoyance	32
1. Inaptitudes du Conseil Médical et liquidations des droits à pension correspondants.....	32
2. Décès accident aérien et ouverture de droits.....	32
Employeurs	33-36
1. Évolution du nombre d'employeurs cotisant à la CRPN.....	33
2. Évolution depuis 2014 de la taille des entreprises cotisant à la CRPN.....	33
3. Répartition des effectifs et des cotisations dues en 2018 par taille d'entreprise.....	34
4. Répartition des effectifs et des cotisations dues par les principaux employeurs.....	34
5. Taux et répartition des cotisations dues par les employeurs en 2018.....	35
6. Analyse des causes d'évolution des cotisations employeurs entre 2017 et 2018.....	35
7. Historique des cotisations par secteur d'activité et évolution depuis 2014.....	36
Évolutions des équilibres	37-39
1. Évolution des cotisations, des prestations et des résultats du Régime en M€.....	37
2. Évolution des taux de cotisations et de la masse salariale depuis 2014.....	38
3. Niveau des réserves en fin d'exercice et résultat net CRPN en M€ (Valeur comptable).....	38
4. Évolution du rapport de charge et des ratios actifs / pensionnés depuis 2014.....	39

GLOSSAIRE

Cotisants

Les cotisants sont les affiliés qui ont fait l'objet d'une déclaration de leur(s) employeur(s) et d'un versement de cotisations dans l'année, quelle que soit la durée de leur activité. Un affilié qui a travaillé chez plusieurs employeurs est affecté dans le secteur d'activité de l'entreprise où son activité a été la plus importante.

Actifs

Les actifs regroupent les cotisants qui comptabilisent au moins un jour d'activité dans l'année (les cotisants sur des rappels de salaire exclusivement ne sont pas comptabilisés dans les actifs).

Droits directs

Ce sont les personnes qui perçoivent une pension de retraite au titre de l'activité de navigant qu'ils ont eux-mêmes effectuée.

Droits dérivés

Ce sont les personnes qui perçoivent la réversion des droits à pension d'un navigant décédé (conjoint, enfants, orphelins).

Carrières gérées

Les carrières gérées totalisent l'ensemble des dossiers de navigants dont les droits sont ouverts au 31 décembre de l'année considérée (navigants avec ou sans activité durant l'année écoulée, pensionnés, droits ouverts pour des réversions de navigants décédés).

Effectif théorique équivalent annuel

Les pensionnés sont décomptés soit en nombre de personnes physiques, soit en Effectif théorique équivalent annuel. Dans ce cas, chaque pensionné est affecté d'un coefficient correspondant au nombre de jours de pension versée dans l'année, divisé par 360.

Effectif Équivalent Temps Plein (ETP)

Les cotisants sont décomptés soit en nombre de personnes physiques, soit en Équivalent Temps Plein (ETP). Dans ce cas, chaque cotisant est affecté d'un coefficient correspondant à son nombre de jours d'activité dans l'année, divisé par 360.

Liquidation en Temps Alterné

La liquidation en Temps Alterné est réalisée à la demande de l'affilié lorsque, réunissant les conditions pour liquider ses droits, celui-ci choisit de poursuivre son activité en Temps Alterné pour bénéficier de sa pension CRPN durant les périodes d'inactivité où son contrat de travail est suspendu.

Liquidation totale

La liquidation totale est réalisée lorsque le navigant cesse totalement son activité. La liquidation totale intervient :

- soit après une 1^{ère} liquidation en temps alterné (liquidation fin de temps alterné),
- soit en une seule fois.

Annuités validées

Les annuités validées correspondent à la somme des périodes valables pour la retraite, acquises sur l'ensemble de la carrière, à titre onéreux (activité, temps majoré, rachat, contribution Pôle Emploi), ou gratuitement (temps alterné notamment), exprimées en jours, divisées par 360.

Pensionnés

Ce sont les personnes qui perçoivent une pension. Une même personne peut bénéficier de 2 pensions (ex : salarié navigant pensionné en temps alterné et conjoint d'un navigant salarié décédé). Elle sera alors comptée comme 2 pensionnés. Les pensionnés sont de droits directs ou de droits dérivés.

Catégories professionnelles

Les navigants sont regroupés en 4 catégories :

- Les PNT TP sont les personnels en charge du commandement et de la conduite des aéronefs et des instruments divers nécessaires à la navigation dans le Transport Public.
- Les PNC sont les personnels navigants commerciaux du Transport Public
- Les PN TA sont les personnels navigants du Travail Aérien quelle que soit leur fonction à bord de l'aéronef.
- Les PN ER sont les personnels navigants des Essais & Réception, quelle que soit leur fonction à bord de l'aéronef.

Salaire moyen par ETP

Le salaire moyen par ETP correspond à la somme des rémunérations brutes déclarées par les employeurs au cours de l'année, divisée par le nombre de cotisants en Équivalent Temps Plein.

Secteur d'activité

Les cotisants exercent leur activité chez des employeurs, dans 3 secteurs d'activité :

- Transport Public : l'activité consiste à acheminer par aéronef, d'un point d'origine à un point de destination, des passagers, du fret ou du courrier, à titre onéreux.
- Travail Aérien : activité au cours de laquelle un aéronef est utilisé pour des services spécialisés tels que l'agriculture, la construction, l'observation et la surveillance, la photographie, la topographie, la sécurité civile, la publicité, etc...
- Essais et Réceptions : l'activité consiste à faire voler des aéronefs avant leur certification et à exécuter des vols de vérification et de conformité aux spécifications lors de la livraison d'un nouvel appareil. L'équipage peut inclure un mécanicien ou un ingénieur plus particulièrement chargés du fonctionnement des moteurs ou de certains équipements en cockpit ou en cabine.

Taux d'appel

C'est le rapport entre le taux de cotisation appelé au fonds de Retraite et le taux de cotisation inscrit aux articles R426-6 et R426-7 du Code de l'Aviation Civile. Il est de 107% en 2018.

FAITS MARQUANTS

L'année 2018 enregistre une hausse significative de 7,5 % des cotisations versées par les employeurs, à 512,1 M€ contre 476,4 € en 2017. Cette évolution s'explique en partie par la croissance de 6,3 % du nombre de navigants actifs sur l'année, soit 33 224 cotisants en 2018 contre 31 243 en 2017. Ces actifs représentent 28 088 ETP (équivalent temps plein), en progression de 4,2 % par rapport à 2017. L'âge moyen des cotisants, à 42,9 ans, reste cependant stable par rapport à l'année précédente, l'importance des embauches de nouveaux navigants ayant compensé le vieillissement naturel des actifs.

Le nombre de pensionnés tous droits confondus et hors capital unique a évolué de façon plus mesurée en 2018, avec une croissance de 2,5 % sur un an. La CRPN comptait ainsi 21 814 pensionnés dans l'année, dont 16 959 en droits directs. La pension moyenne a progressé de +1,4 % par rapport à 2017, à 30 763 €. Enfin, l'âge moyen des pensionnés (hors enfants bénéficiaires de droits dérivés) s'établit à 70,9 ans, contre 70,6 ans en 2017.

Depuis 2014, le nombre de navigants actifs a augmenté de 12,1 %, passant de 29 633 à 33 224 cotisants en 2018. Cette hausse s'accompagne d'une évolution de 17,8 % des cotisations sur la même période. Parallèlement, le nombre de pensionnés a progressé de 9,4 %, notamment le nombre de pensionnés de droit direct (+9,2 %).

Ce rapport a été établi à partir des résultats intégrés dans le système d'information du Régime au plus tard le 15 octobre 2019. Il fournit des informations statistiques sur les employeurs et les navigants affiliés à la CRPN, les liquidations de droits et les prestations versées, ainsi qu'une analyse des évolutions constatées depuis 2014.

Les données sont actualisées chaque année pour tenir compte des déclarations sociales et des liquidations de pensions effectuées en décalage par rapport à leur année réelle d'effet, aussi de faibles écarts peuvent apparaître avec les chiffres fournis dans le rapport de l'année 2017.

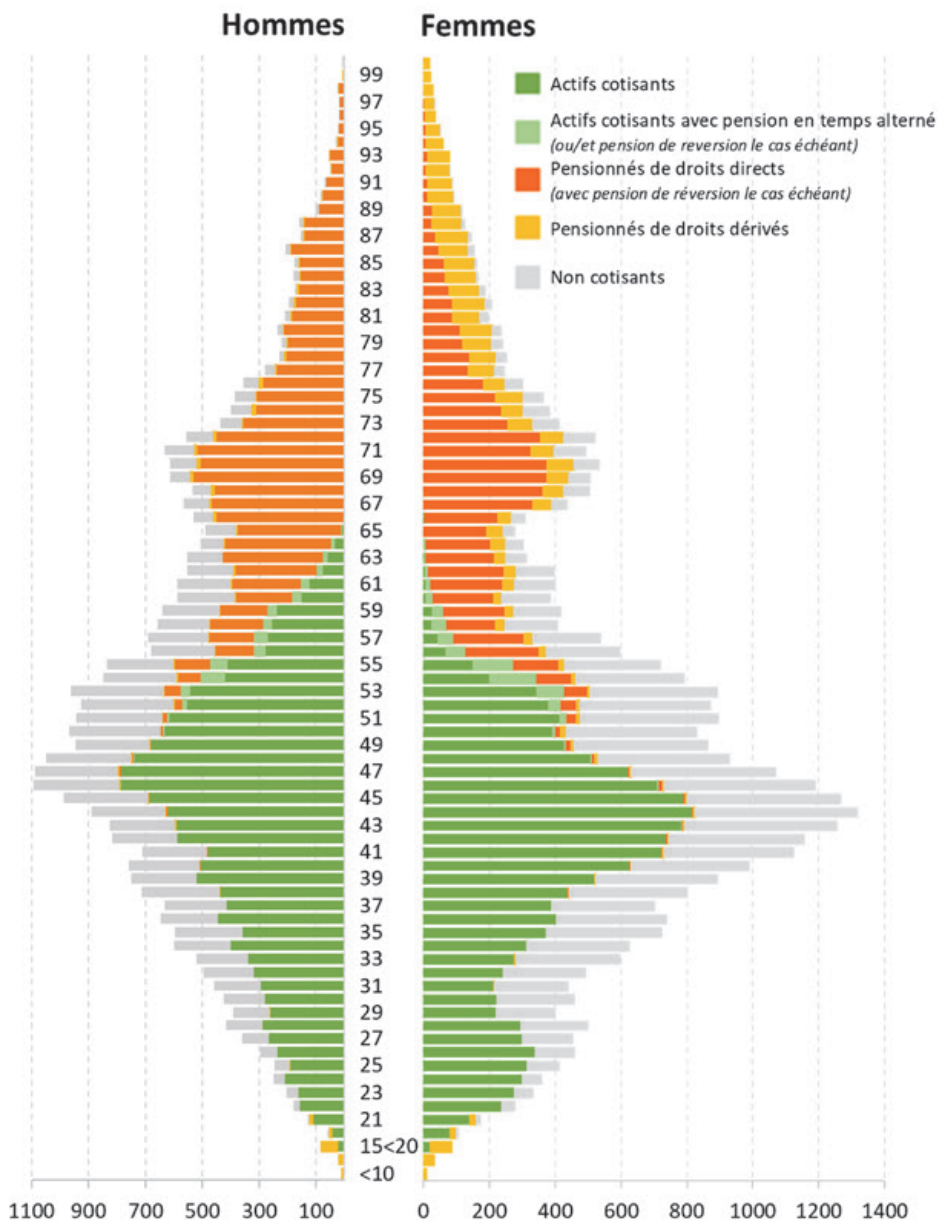
Situation des affiliés CRPN au 31 décembre 2018

Situation au 31/12/2018	Hommes		Femmes		TOTAL		N / N-1
	Nb d'affiliés	Age moyen	Nb d'affiliés	Age moyen	Nb d'affiliés	Age moyen	
Navigants actifs	16 929	43,6	14 753	40,6	31 682	42,2	6,0%
Navigants pensionnés en Temps Alterné	456	57,4	617	55,8	1 073	56,5	11,9%
Pensionnés de droit directs	10 074	71,6	6 895	68,6	16 969	70,4	3,0%
Pensionnés de droits dérivés	340	52,2	2 973	75,5	3 313	73,2	5,5%
Navigants non cotisants en 2018	9 795	49,4	12 884	46,6	22 679	47,8	2,0%
Nombre d'affiliés au 31/12/2018	37 594	52,8	38 122	50,7	75 716	51,7	4,1%
Évolution N / N-1	4,6%		3,7%		4,1%		
Nombre de carrières gérées 31/12/2018	37 397		37 942		75 339		
Évolution N / N-1	4,4%		4,2%		4,3%		

Remarque : le nombre de carrières gérées correspond au nombre de navigants ayant cotisé à la CRPN et dont les droits ne sont pas éteints. Un navigant (actif ou pensionné) lorsqu'il décède peut générer plusieurs pensionnés réversataires (conjoint, enfants), sa carrière ne sera comptée qu'une seule fois.

PYRAMIDE DES AGES

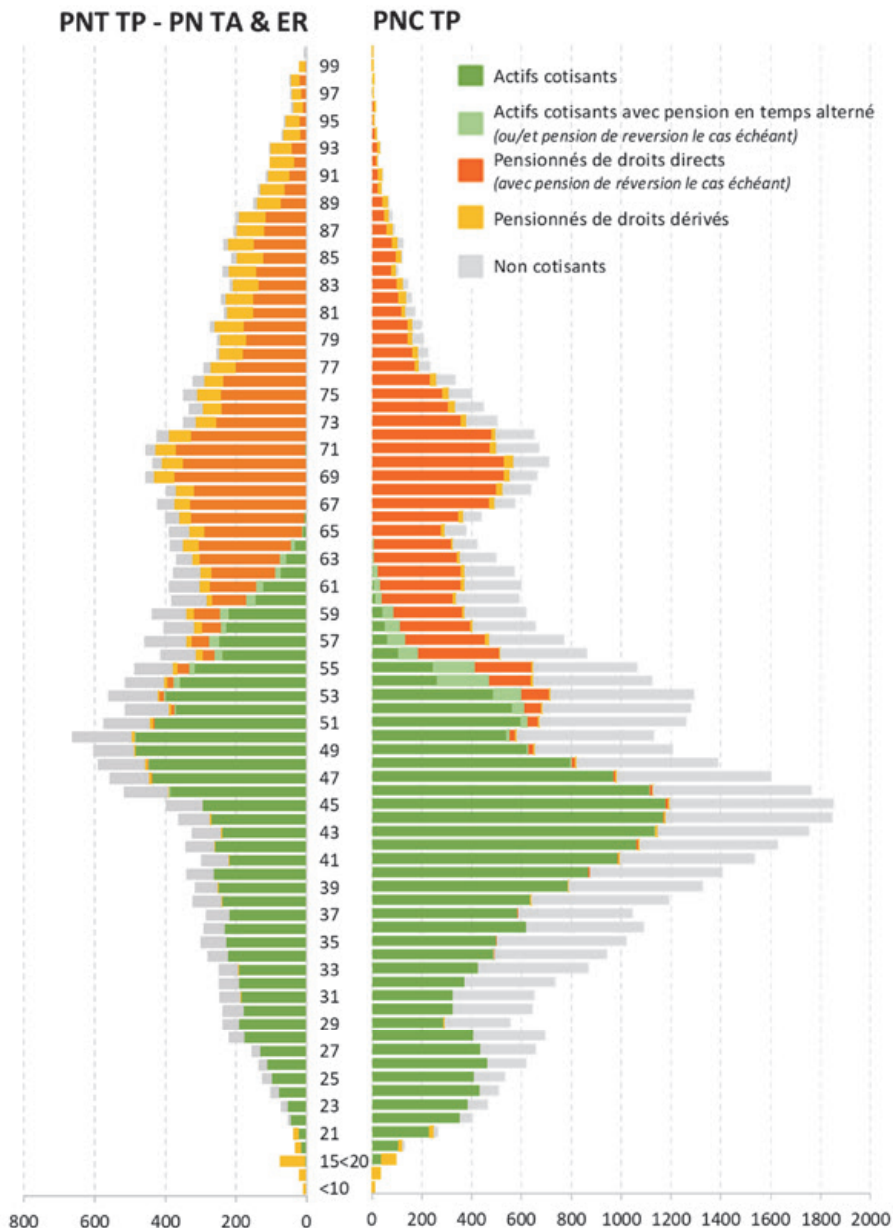
Situation des affiliés au 31/12/2018



NB : Dans cette pyramide les affiliés qui sont à la fois cotisants (ou pensionnés de droits directs) et bénéficiaires d'une pension de réversion ne sont comptés qu'une seule fois et la situation prise en compte est celle au 31 décembre.

PYRAMIDE DES ÂGES

Situation des affiliés au 31/12/2018

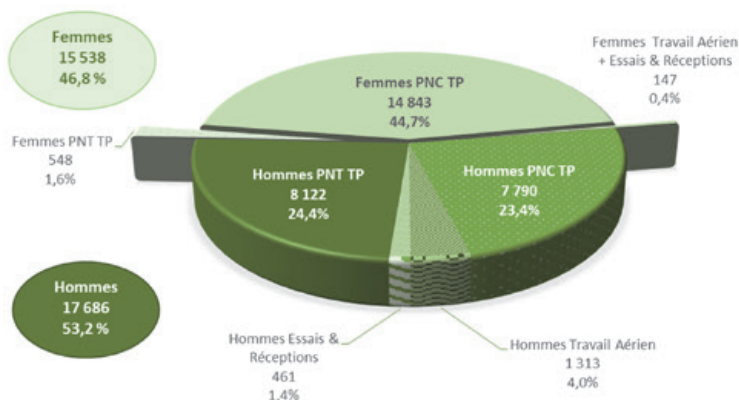


NB : Dans cette pyramide les affiliés qui sont à la fois cotisants (ou pensionnés de droits directs) et bénéficiaires d'une pension de réversion ne sont comptés qu'une seule fois et la situation prise en compte est celle au 31 décembre.

1. Principales caractéristiques des navigants actifs en 2018

	Effectif physique	Age moyen au 31/12	NB jours cotisés en moyenne	Effectif en ETP	
				Nb	N/N-1
Navigants actifs*	31 640	42,1	307	26 949	3,6%
Actifs avec liquidation en Temps Alterné	1 181	56,6	290	952	24,0%
Actifs avec liquidation totale dans l'année	355	58,1	163	161	18,9%
Pensionnés en reprise partielle d'activité	48	60,2	200	27	6,9%
Total des navigants actifs en 2018	33 224	42,9	304	28 088	4,2%
Dont cotisants actifs présents-présents	28 455	43,4	322	25 472	-0,1%
Dont cotisants sortis en 2017 / entrés en 2018	4 769	39,9	197	2 616	80,4%

* Hors navigants avec liquidation de droits (temps alterné, reprise partielle d'activité, liquidation totale dans l'année).



2. Évolution du nombre de navigants actifs depuis 2014

- Le nombre d'actifs physiques a augmenté de 6,3 % en 2018, soit l'équivalent de +4,2 % en ETP par rapport à 2017. En cinq ans, les effectifs sont passés de 25 927 ETP en 2014 à 28 088 ETP en 2018, représentant une hausse de 8,3 %.
- En 2018, la part des PNC du Transport Public s'élève à 67 % et représentent un effectif ETP de 18 830 qui varie de +7,2 % par rapport à 2014.

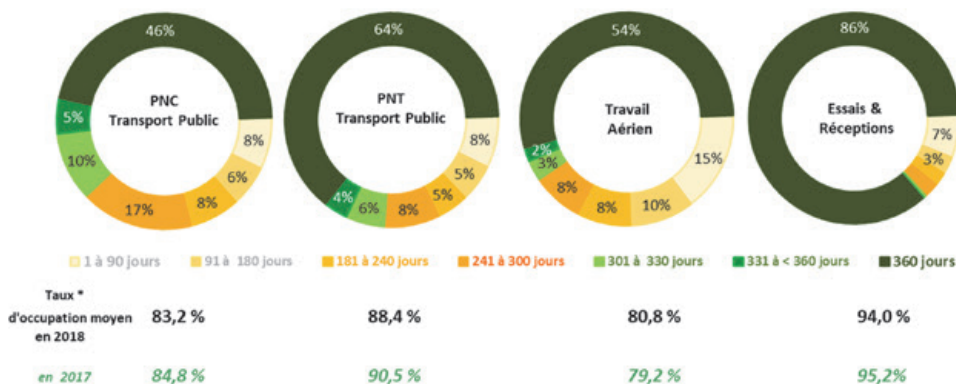
		2014	2015	2016	2017	2018	N / N-1	N / N-4
Effectifs physiques	Transport Public	28 042	27 641	27 902	29 502	31 303	6,1%	11,6%
	dont PNC	20 478	20 157	20 079	21 358	22 633	6,0%	10,5%
	dont PNT	7 564	7 484	7 823	8 144	8 670	6,5%	14,6%
	Travail Aérien	1 112	1 083	1 193	1 238	1 439	16,2%	29,4%
	Essais & Réceptions	479	479	485	503	482	-4,2%	0,6%
TOTAL		29 633	29 203	29 580	31 243	33 224	6,3%	12,1%
Effectifs ETP*	Transport Public	24 580	24 252	24 377	25 486	26 472	3,9%	7,7%
	dont PNC	17 560	17 355	17 288	18 116	18 830	3,9%	7,2%
	dont PNT	7 020	6 897	7 089	7 370	7 642	3,7%	8,9%
	Travail Aérien	891	881	944	981	1 163	18,6%	30,5%
	Essais & Réceptions	456	455	458	479	453	-5,4%	-0,7%
TOTAL		25 927	25 589	25 779	26 946	28 088	4,2%	8,3%

* ETP = effectif en équivalent temps plein (nombre de jours cotisés / 360).

3. Répartition des actifs en fonction de la durée annuelle cotisée en 2018

- En 2018, le taux d'occupation moyen s'établit à **84,5 %** (soit 304,3 jours cotisés en moyenne), contre 86,2 % en 2017. Cette variation s'explique par la croissance de +6,3 % des effectifs physiques en 2018 et dont la date d'entrée dans l'entreprise s'est étalée dans l'année.
- 25 % des navigants du Travail Aérien ont cotisé moins de 180 jours en 2018, ils n'étaient que 21 % en 2017.

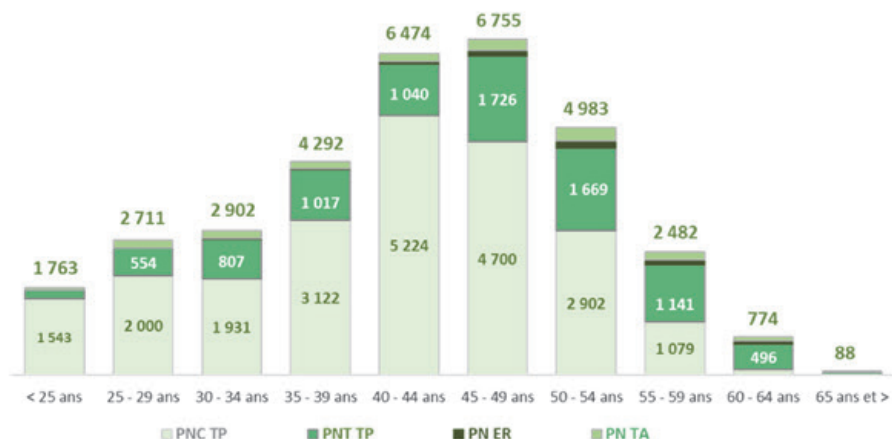
Répartition de la durée de cotisation des actifs en 2018 dans chaque profession



* Temps d'activité déclaré par l'employeur dans la limite de 360 jours par an.

4. Répartition des effectifs par tranche d'âges et évolution de l'âge moyen

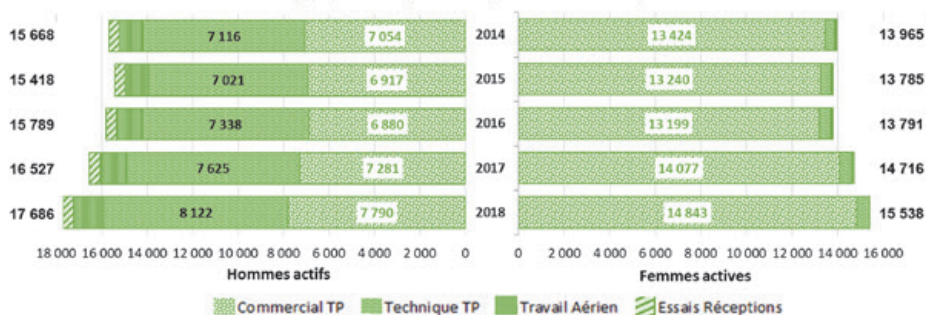
- L'âge médian des cotisants actifs s'élève à 43,9 ans en 2018, contre 43,7 ans en 2017. L'âge moyen, à 42,9 ans, reste inchangé par rapport à 2017.
- Les tranches 40-49 ans regroupent plus de 39,8 % des actifs, dont 75 % sont des PNC du Transport Public.
- Les actifs de 50 ans ou plus représentent 25 % des cotisants en 2018.
- Le secteur se rajeunit avec 4 474 cotisants de moins de 30 ans, soit 13,5 % des actifs, contre 3 444 cotisants en 2017 (11,1 % des actifs).



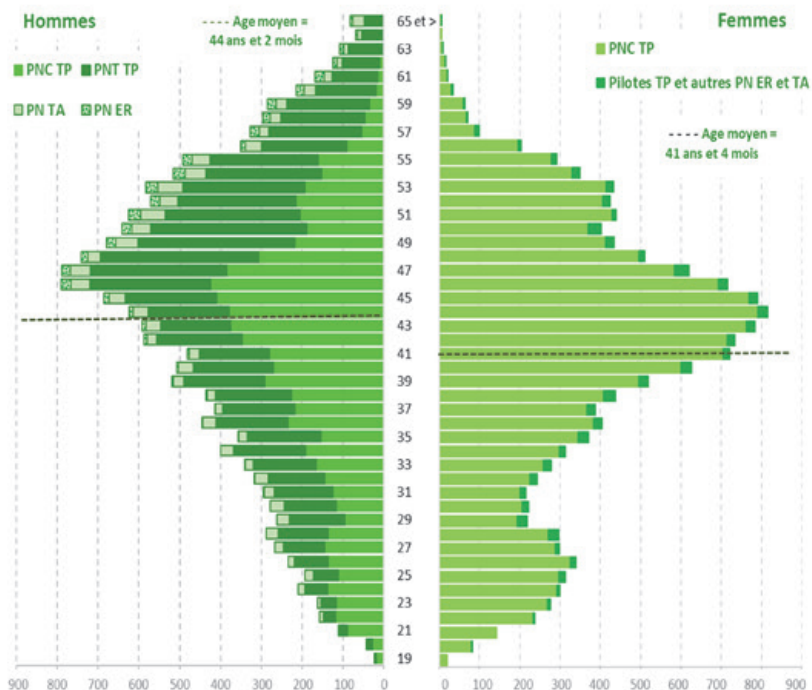
5. Évolution du nombre d'actifs par sexe et profession

- Le nombre de femmes a augmenté de 5,6 % en 2018 par rapport à 2017 et de 11,3 % sur la période 2014-2018. Sur un an, la croissance des effectifs est de 822 femmes et 1 159 hommes. Par rapport à 2014, le nombre d'hommes et de femmes a augmenté respectivement de 2 018 et 1 573.
- Toutes les catégories de personnel sont en augmentation par rapport à 2017, hormis les effectifs de la catégorie Essais & Réceptions qui ont marqué un léger recul en 2018 avec 18 hommes et 3 femmes en moins.

Effectifs physiques actifs par année, profession et sexe depuis 2014



6. Pyramide des âges des actifs par sexe et profession en 2018



7. Évolution du salaire brut moyen par ETP actif et par profession

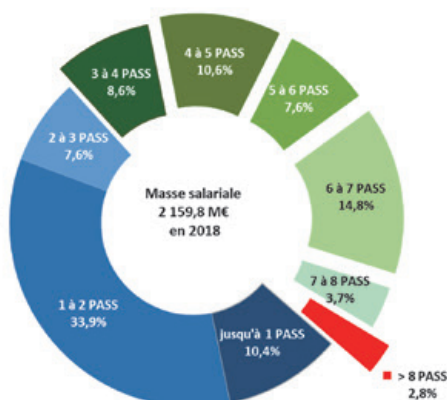
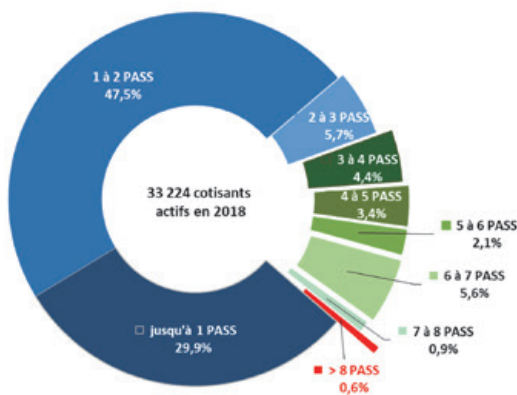
- Entre 2017 et 2018, le salaire moyen par ETP évolue de +2,2 %. Hormis la baisse des salaires pour les PN des Essais & Réceptions de 6,2 %, les autres secteurs d'activité voient leur salaire moyen par ETP en hausse de 4,2 % pour les PNT TP, de 1,5 % pour les PNC TP et de 5,6 % pour le Travail Aérien.
- Sur la période 2014-2018, le salaire moyen par ETP a augmenté de 4,4 % et s'explique par la hausse des salaires des PNT du Transport Public de 5,9 % et de ceux du Travail Aérien de 6,7 %.

	Transport public		Travail Aérien	Essais Réceptions	TOTAL
	PNC	PNT			
2014	43 613 €	141 776 €	61 322 €	205 371 €	73 646 €
2015	44 241 €	146 512 €	63 407 €	218 890 €	75 573 €
2016	44 756 €	143 406 €	62 926 €	220 303 €	75 665 €
2017	44 130 €	144 079 €	61 956 €	219 120 €	75 225 €
2018	44 797 €	150 086 €	65 452 €	205 607 €	76 893 €
2018 / 2017	1,5%	4,2%	5,6%	-6,2%	2,2%
2018 / 2014	2,7%	5,9%	6,7%	0,1%	4,4%

Le salaire brut moyen est obtenu en divisant la somme des salaires bruts non plafonnés déclarés par le nombre d'ETP.

8. Répartition des actifs et de la masse salariale par tranche de PASS en 2018

- En 2018, 83,1 % des actifs ont perçu une rémunération inférieure à trois Plafonds Annuels de Sécurité Sociale (PASS) (119,2 K€). Ils regroupent 51,9 % de la masse salariale totale et 51,7 % des cotisations au fonds Retraite.
- 48,3 % des cotisations au fonds de Retraite sont donc générés par 16,9 % des actifs dont les salaires sont supérieurs à 3 PASS.
- 209 navigants ont perçu un salaire supérieur à 8 PASS en 2018, soit 0,6 % des effectifs et 3 % des cotisations au fonds de retraite.



	2014	2015	2016	2017	2018	N / N-4
PASS	37 548 €	38 040 €	38 616 €	39 228 €	39 732 €	5,8%
Évolution N / N-1		1,3%	1,5%	1,6%	1,3%	
8 PASS CRPN	300 384 €	304 320 €	308 928 €	313 824 €	317 856 €	

1. Périmètre et définitions

Les statistiques annuelles de liquidations correspondent aux années au cours desquelles les pensions prennent effet. Les affiliés bénéficient d'un délai d'un an pour constituer leur dossier de liquidation. Ce délai est porté à 24 mois pour une liquidation après une incapacité définitive et les réversions. Cette durée peut être dépassée dans certains cas particuliers d'incapacité imputable au service.

Les statistiques annuelles sur les liquidations à effet d'une année donnée sont actualisées à chaque publication du rapport d'activité.

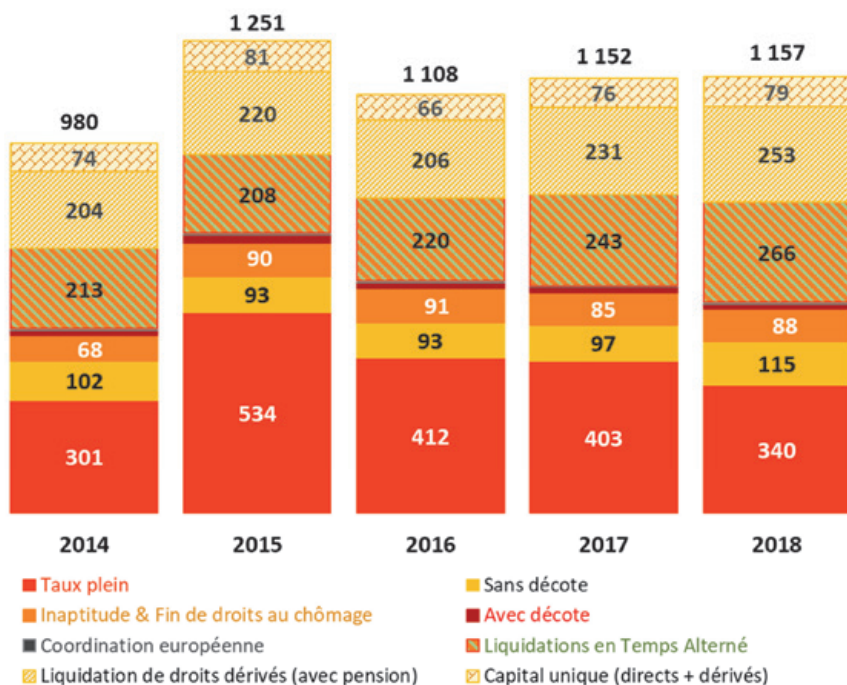
Les pensions de droits directs liquidées totalement, mentionnés dans les graphiques ci-dessous, suivent des conditions annuelles. En 2018, ces conditions sont les suivantes :

- ☞ Pension à taux plein : à partir de 50 ans, si annuités ≥ 18 et couple ≥ 79 avec âge $\geq 53,5$ ans ou annuités ≥ 29 ;
- ☞ Pension avec décote : de 50 ans à < 60 ans, si annuités ≥ 19 et couple < 79 ;
- ☞ Pension sans décote : à partir de 60 ans.

2. Évolution des entrées en jouissance depuis 2014 par type de droits et de pension

- ☞ Avec 1 157 liquidations enregistrées sur l'année, le nombre de liquidations en 2018 est en légère hausse de 0,4 % par rapport à 2017.
- ☞ Le nombre de liquidations totales de droits directs avec pension est en recul de 7,1 % sur un an, avec 559 liquidations en 2018 contre 602 en 2017. À l'inverse, les liquidations en Temps Alterné augmentent de 9,5 % en un an, représentant 266 cotisants.

Nombre annuel d'entrées en jouissance, par type de droits et de pension



3. Répartition des entrées en jouissance en 2018 par type de droits et profession

- Les droits directs avec pensions représentent 48,3 % des droits entrés en jouissance en 2018.
- Les navigants du Transport Public regroupent 88,7 % des liquidations de droits directs (PNC 57,6 % et PNT 31,2 %).
- 45,4 % des liquidations de droits dérivés sont liquidées au bénéfice de conjoints(tes) (ou d'enfants) de PNT du Transport Public.

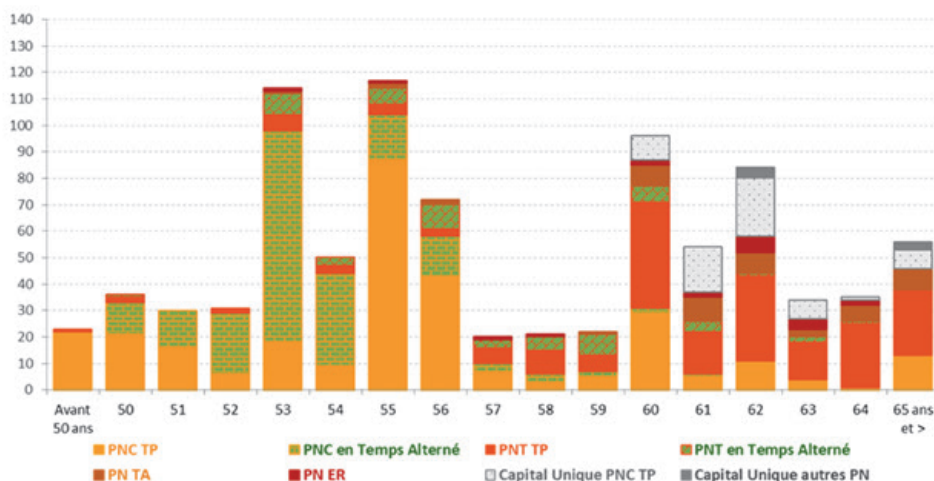
	PNC TP	PNT TP	Travail Aérien	Essais & Réceptions	TOTAL	Part	N / N-1
Droits directs (avec pension)	299	193	48	19	559	48,3%	-7,1%
Droits directs (Capital Unique)	63	3	4	0	70	6,1%	0,0%
Σ liquidations de droits directs en 2018	362	196	52	19	629	54,4%	-6,4%
<i>Part des catégories professionnelles</i>	<i>57,6%</i>	<i>31,2%</i>	<i>8,3%</i>	<i>3,0%</i>	<i>100%</i>		
Liquidation en Temps Alterné	208	57	0	1	266	23,0%	9,5%
<i>Part des catégories professionnelles</i>	<i>78,2%</i>	<i>21,4%</i>					
Réversion conjoints	78	102	24	13	217	18,8%	11,9%
Droits dérivés enfants*	17	15	4	0	36	3,1%	-2,7%
Droits dérivés en Capital Unique	6	2	0	1	9	0,8%	50,0%
Σ liquidations de droits dérivés en 2018	101	119	28	14	262	22,6%	10,5%
<i>Part des catégories professionnelles</i>	<i>38,5%</i>	<i>45,4%</i>	<i>10,7%</i>	<i>5,3%</i>	<i>100%</i>		
Total des liquidations en 2018	671	372	80	34	1 157	100%	0,4%

* Y compris enfants adultes handicapés.

4. Age d'entrée en jouissance en 2018 des droits directs et des temps alterné

- Dans l'ensemble, 57,3 % des liquidations avec pensions sont entrées en jouissance avant 57 ans.
- 59,9 % des liquidations totales (avec pension) des PNC TP sont entrées en jouissance avant 56 ans et 14,4 % ont liquidé à 56 ans. Pour les Temps Alterné, ils sont 62,0 % des PNC TP à avoir liquidé avant 54 ans (16,8 % à 54 ans).
- Pour les PNT TP, ils sont 78 % à avoir liquidé leur pension à partir de 60 ans.

Répartition des liquidations de droits directs et temps alterné entrées en jouissance en 2018



5. Caractéristiques des pensions de droits directs entrées en jouissance en 2018

- ☞ La masse financière annuelle des pensions de droits directs avec entrée en jouissance en 2018 représente 19,1 M€.
- ☞ 40,8 % des pensions ont été liquidées au bénéfice des femmes, essentiellement des PNC du Transport Public. Elles liquident en moyenne à 55,5 ans, avec une carrière de 22,1 annuités validées dont 20,2 annuités onéreuses (7 266 jours / 360). Elles valident gratuitement en moyenne 1,9 annuités.
- ☞ La carrière des hommes est en moyenne plus longue (25,3 annuités validées) et la part cotisée plus longue également (8 983 jours à titre onéreux, soit 25,0 annuités). Ils liquident à 60,3 ans en moyenne. Ces liquidations regroupent 79,6 % de la masse financière des pensions entrées en jouissance en 2018, soit 15,2 M€.

	Sexe et profession	Nombre de PN	Part / total liquidations	Age moyen	Annuités validées	Temps onéreux (en années)	Pension moyenne*	Masse annuelle des pensions**	Part / total des pensions
Femmes	PNC TP	221	39,5%	55,4	22,2	20,2	16 636 €	3 677 K€	19,3%
	PNT TP, PN TA & PN ER	7	1,3%	58,8	21,3	21,0	31 792 €	223 K€	1,2%
	TOTAL des femmes	228	40,8%	55,5	22,1	20,2	17 101 €	3 899 K€	20,4%
Hommes	PNC TP	78	14,0%	56,1	24,2	23,2	22 091 €	1 723 K€	9,0%
	PNT TP	189	33,8%	61,4	26,7	26,4	57 802 €	10 925 K€	57,2%
	PN Travail Aérien	46	8,2%	62,2	21,2	21,3	25 200 €	1 159 K€	6,1%
	PN Essais & Réceptions	18	3,2%	61,6	26,5	26,5	76 716 €	1 381 K€	7,2%
	TOTAL des hommes	331	59,2%	60,3	25,3	25,0	45 884 €	15 188 K€	79,6%
TOTAL		559	100%	58,3	24,0	23,0	34 145 €	19 087 K€	100%

* Pension moyenne annuelle y compris bonification enfants le cas échéant.

** Somme des pensions annuelles entrées en jouissance en 2018 (y compris bonifications enfants le cas échéant). La part sur le total est exprimée par rapport au total de ces pensions et bonifications.

6. Évolution de la répartition hommes / femmes et de l'âge d'entrée en jouissance

- ☞ Plus de 60 % des liquidations totales de droits directs avec pension entre 2014 et 2018 l'ont été au bénéfice des hommes. (1 817 liquidations toutes professions confondues pour les hommes, contre 1 191 pour les femmes).
- ☞ Les femmes sont en revanche majoritaires pour les liquidations en Temps Alterné (55,3 %) et en tant que bénéficiaires de droits dérivés (73,9 %).

Nombre d'entrées en jouissance par profession et par sexe

		2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL	Part
PNC TP	Femmes	181	272	261	224	221	1 159	38,5%
	Hommes	83	150	147	129	78	587	19,5%
PNT TP	Femmes	2	12	4	3	4	25	0,8%
	Hommes	162	260	157	185	189	953	31,7%
Travail Aérien		48	32	35	38	48	201	6,7%
Essais & Réceptions		13	16	12	23	19	83	2,8%
Droits directs	Femmes	184	285	266	228	228	1 191	39,6%
	Hommes	305	457	350	374	331	1 817	60,4%
Temps Alterné	Femmes	96	121	131	142	146	636	55,3%
	Hommes	117	87	89	101	120	514	44,7%
Droits dérivés	Femmes	152	172	165	170	164	823	73,9%
	Hommes	23	18	20	26	53	140	12,6%
	Enfants	29	30	21	35	36	151	13,6%

1. Périmètre et définitions

Les pensionnés sont classés en trois catégories :

- **Pensionnés de droits directs** : il s'agit des navigants qui ont liquidé totalement leurs droits et perçu une pension viagère, éventuellement assortie d'une bonification enfants ou / et de la majoration, sur tout ou partie de l'année.
- **Pensionnés de droits directs en Temps Alterné** : il s'agit des navigants qui ont liquidé partiellement leurs droits tout en poursuivant leur activité en temps alterné et perçu des versements de pension au cours de l'année, éventuellement assortie d'une bonification enfants ou / et de la majoration. A noter que les navigants qui ont liquidé totalement leurs droits au 31 décembre sont classés dans les pensionnés de droits directs.
- **Pensionnés de droits dérivés** : il s'agit des bénéficiaires (conjoint et/ou enfants) du versement de tout ou partie de la pension liquidée par les navigants pensionnés décédés, ou de la pension correspondant aux droits acquis par les navigants décédés en activité.

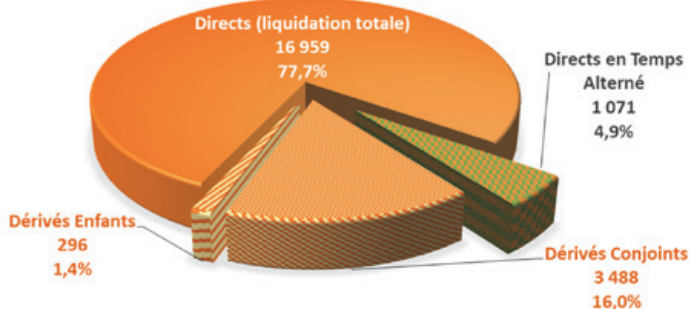
Les pensionnés sont également répartis par catégorie professionnelle. Cette répartition est fondée sur la profession et le secteur d'activité de l'employeur où le navigant a majoritairement travaillé durant sa carrière.

Une même personne peut bénéficier de 2 pensions (ex : pensionné de droits directs et conjoint réversataire d'un pensionné décédé). Elle sera alors comptée comme 2 pensionnés (1 dans chaque catégorie).

2. Nombre de pensionnés payés en 2018 par type de droits et évolution annuelle

21 814 pensionnés ont perçu un versement en 2018. Plus de 82,7 % sont des pensionnés de droits directs, dont 4,9 % (1 071 navigants) sont en Temps Alterné. Une large majorité (90,2 %) des pensionnés tous droits confondus est issue du Transport Public. Les droits dérivés représentent moins de 17,4 % des pensionnés ; ce sont majoritairement les conjoints (ou les enfants) d'anciens PNT du Transport Public.

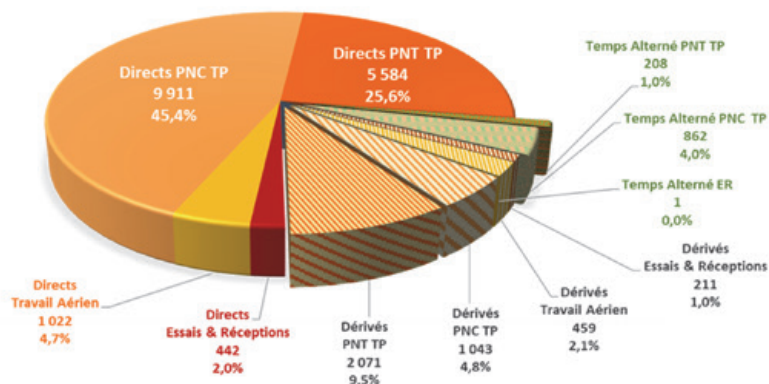
Répartition du nombre de pensionnés payés en 2018 par catégorie



	Transport Public			Travail Aérien	Essais & Réceptions	TOTAL 2018	Part	TOTAL 2017	N/N-1
	PNC	PNT	Total						
Droits directs (liquidation totale)	9 911	5 584	15 495	1 022	442	16 959	77,7%	16 661	1,8%
Droits Directs en Temps Alterné	862	208	1 070		1	1 071	4,9%	909	17,8%
Total pensionnés de droits directs en 2018	10 773	5 792	16 565	1 022	443	18 030	82,7%	17 570	2,6%
Part des catégories professionnelles	59,8%	32,1%	91,9%	5,7%	2,5%	100,0%			
Droits dérivés Conjoints	902	1 950	2 852	430	206	3 488	16,0%	3 422	1,9%
Droits dérivés Enfants	141	121	262	29	5	296	1,4%	283	4,6%
Total pensionnés en 2018	11 816	7 863	19 679	1 481	654	21 814	100%	21 275	2,5%
Part des catégories professionnelles	54,2%	36,0%	90,2%	6,8%	3,0%				
Total pensionnés en 2017	11 421	7 755	19 176	1 445	654	21 275			
Évolution N/N-1	3,5%	1,4%	2,6%	2,5%	0,0%	2,5%			

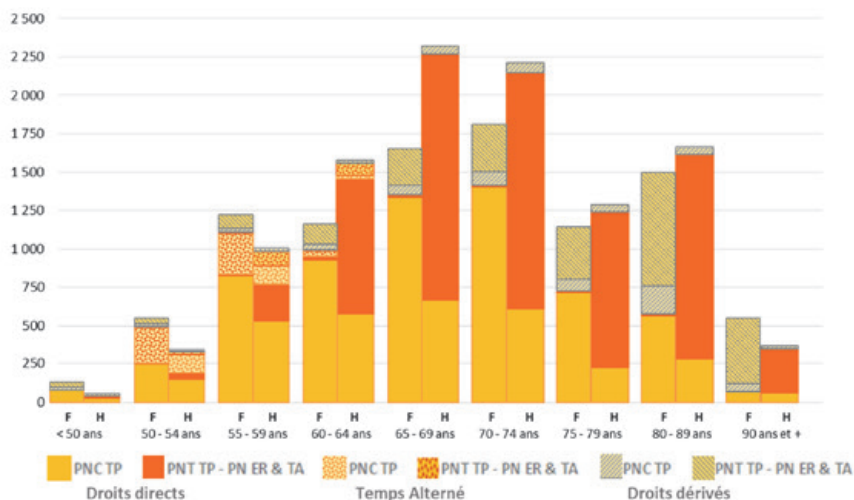
3. Profession exercée avant la liquidation par catégorie de pensionnés en 2018

- Près de 90 % des pensionnés sont des navigants ou réversataires du Transport Public (19 679 bénéficiaires). Les bénéficiaires PNC TP regroupent 54,2 % des pensionnés et les bénéficiaires PNT TP 36 % des pensionnés.
- Les droits directs en liquidation totale (16 959 pensionnés) sont composés à 91,4 % de navigants issus du Transport Public, dont 58,4 % de PNC TP.
- Les pensionnés issus du Travail Aérien et des Essais & Réceptions représentent 8,2 % des droits directs et 9,8 % des pensionnés tous droits confondus (2 135 bénéficiaires).



4. Répartition des hommes et des femmes pensionnés par tranche d'âges en 2018

- 51,4 % des pensionnés ont entre 60 et 74 ans (23,3 % de femmes et 27,9 % d'hommes).
- 17,4 % des pensionnés ont moins de 60 ans (9,7 % de femmes, 6,4 % d'hommes, 1,3 % d'enfants).
- À partir de 75 ans (31,2 % des pensionnés), on trouve 15,2 % d'hommes et 16,2 % de femmes, avec majoritairement des droits dérivés chez les femmes et des droits directs chez les hommes.

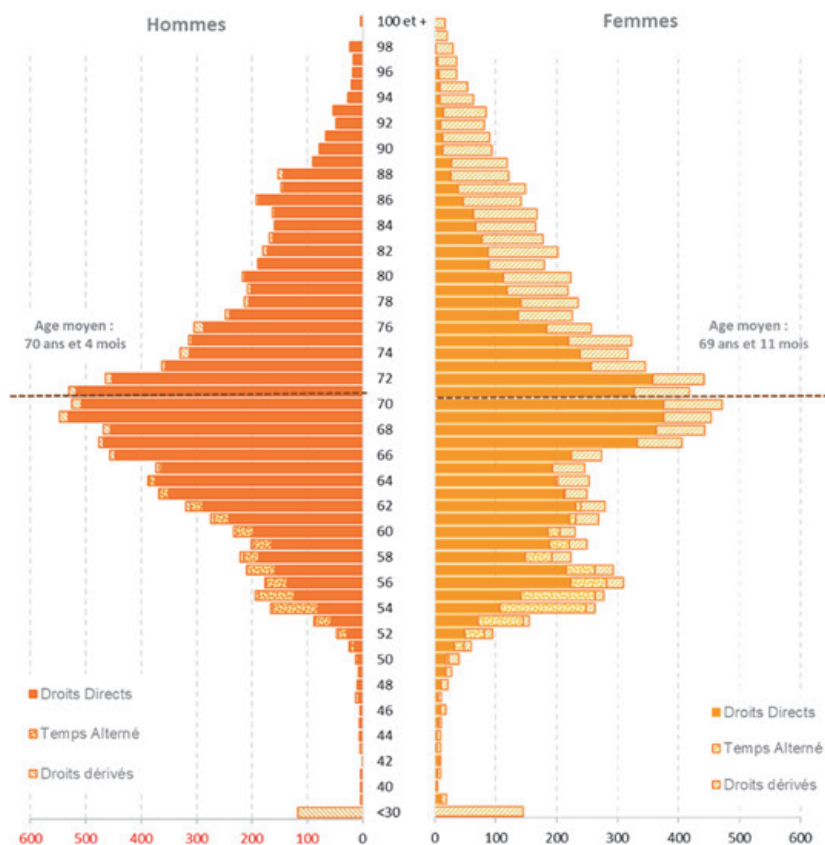


5. Age moyen et pyramide des âges des pensionnés en 2018

- ☞ L'âge des pensionnés de droits directs ressort en moyenne à 70,4 ans. Les hommes sont plus âgés que les femmes (3 ans de plus).
- ☞ L'âge moyen des pensionnés en Temps Alterné ressort à 56,5 ans ; l'écart entre les hommes et les femmes est de 1,5 an ; les femmes étant plus jeunes.
- ☞ Les conjointes femmes bénéficiaires de réversion sont plus âgées (78,2 ans en moyenne) que les hommes (71,9 ans), elles sont aussi bien plus nombreuses.
- ☞ En 2018, l'âge moyen de tous les pensionnés (hors enfants) est de 70,9 ans. L'écart entre l'âge moyen des femmes et des hommes n'est que de 0,2 année.

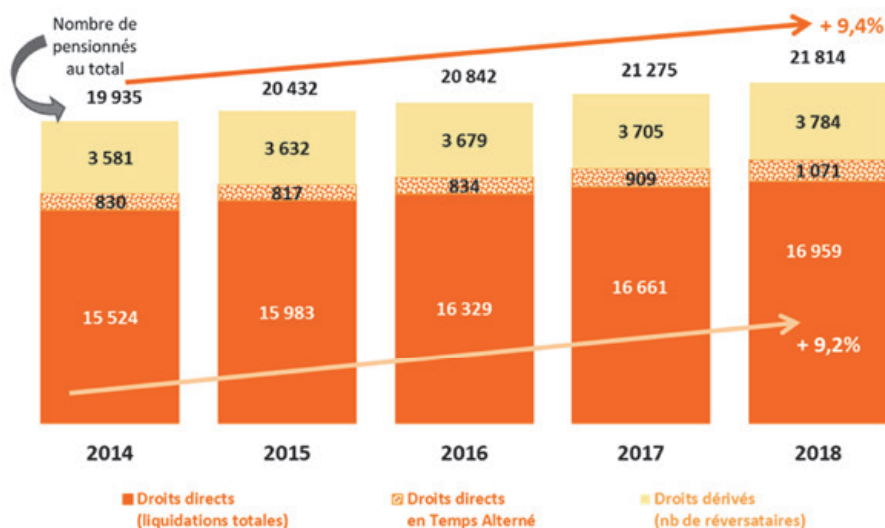
	Droits Directs		Temps Alterné		Dérivés Conjoints		TOTAL (hors enfants)		Dérivés Enfants	Total avec enfants
	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen		
Femmes	6 891	68,6	616	55,9	3 196	78,2	10 703	70,8	163	10 866
Hommes	10 068	71,6	455	57,4	292	71,9	10 815	71,0	133	10 948
TOTAL	16 959	70,4	1 071	56,5	3 488	77,6	21 518	70,9	296	21 814

Pour mémoire, les droits dérivés enfants correspondent d'une part à des pensions temporaires d'orphelins de moins de 21 ans (259) et d'autre part à des pensions viagères d'orphelins atteints d'une infirmité permanente (37).



6. Évolution du nombre de pensionnés depuis 2014

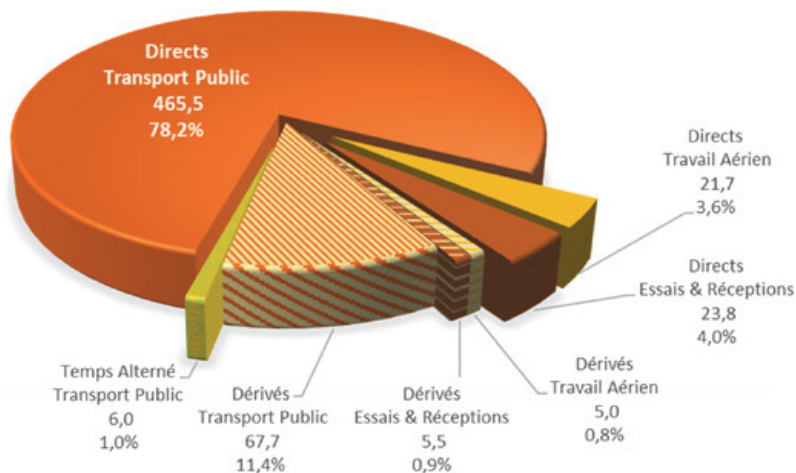
- Le nombre de pensionnés tous droits confondus est en augmentation de 2,5 % entre 2017 et 2018 et de 9,4 % entre 2014 et 2018.
- Le nombre de pensionnés de droits directs liquidés totalement (16 959) est en hausse de 1,8 % en un an. Dans le détail, les PNC TP progressent de 1,8 %, les PNT TP de 1,7 % et les PN TA de 2,9 %. Seul le secteur des Essais & Réceptions marque un léger recul du nombre de PN de 0,2 %.
- Le nombre de pensionnés en Temps Alterné (1 071) augmente de 17,8 % en 2018 par rapport à 2017 (909), après une progression de 9 % entre 2016 et 2017. Le nombre de réversataires de droits dérivés progresse, quant à lui, de 2,1 % sur un an, à 3 784 pensionnés.



7. Montant des pensions versées en 2018 et évolution depuis 2014

- ☛ **595,1 M€ de pensions ont été versées en 2018** (hors capital unique et remboursement d'indus), soit une augmentation de 3 % par rapport à 2017. Les effectifs théoriques sont de 20 469 pensionnés en équivalents annuels.
- ☛ Les pensions de droits directs en liquidation totale s'élèvent à 511,0 M€ (85,9 % de l'ensemble des pensions) pour un effectif théorique de 16 610 pensionnés (81,1 %).
- ☛ Les PNT du Transport Public et leurs réversataires regroupent 60,2 % des pensions versées en 2018 pour un effectif théorique de 36,5 %.
- ☛ La pension moyenne ressort à 29 074 € au global et évolue de +1 % par rapport à 2017.

Répartition en M€ des montants de pensions versées en 2018



Évolution des montants de pensions en M€ versées depuis 2014*

		2014	2015	2016	2017	2018	N / N-1	N / N-4
Droits directs	PNC TP	146,1	150,7	156,2	161,7	166,9	3,2%	14,2%
	PNT TP	273,5	280,1	285,9	289,9	298,6	3,0%	9,2%
	PN TA	19,3	22,4	19,9	20,7	21,7	4,7%	12,5%
	PN ER	21,8	19,5	22,6	22,9	23,8	3,8%	9,1%
	Total	460,7	472,7	484,5	495,2	511,0	3,2%	10,9%
Temps Alterné	PNC	2,5	2,6	2,7	3,1	3,7	21,9%	47,7%
	PNT	2,6	2,3	2,5	2,7	2,2	-16,5%	-12,7%
	Total	5,1	4,8	5,2	5,8	6,0	3,9%	17,3%
Dévoir dérivés	PNC TP	8,9	9,4	9,5	9,8	10,2	4,8%	14,7%
	PNT TP	54,3	55,7	55,8	56,7	57,5	1,3%	5,9%
	PN TA	4,8	5,3	5,0	4,9	5,0	1,1%	3,4%
	PN ER	5,2	4,9	5,4	5,3	5,5	2,8%	5,9%
	Total	73,2	75,1	75,6	76,8	78,2	1,9%	6,8%
TOTAL PENSIONS		539,0	552,7	565,3	577,7	595,1	3,0%	10,4%

* Somme des pensions + bonifications enfants versées en millions d'euros courants (hors capital unique et remboursement d'indus).

8. Évolution des effectifs théoriques et de la pension moyenne depuis 2014

Afin d'avoir une meilleure représentation économique du nombre de pensionnés payés annuellement, nous avons affecté à chaque pensionné un coefficient correspondant au rapport entre le nombre de jours de pension payée et 360 jours. Ce coefficient permet de décompter l'effectif théorique (ou effectif équivalent annuel).

- ☞ L'effectif théorique total s'élève à 20 469 en 2018 et varie de +2 % par rapport à 2017. Sur 5 ans, la hausse de l'effectif théorique est de 8,6 %.
- ☞ L'effectif théorique des droits directs totalement liquidés est également en hausse de 1,7 % à 16 610, expliquée essentiellement par la progression de l'effectif théorique des PNC TP de 1,9 %.
- ☞ Tout comme le nombre des effectifs physiques en progression de 17,8 %, l'effectif théorique des Temps Alterné marque un bond de 12,2 % sur un an. Sur la période 2014-2018, l'effectif théorique des Temps Alterné augmente de 29,9 % pour un nombre de pensionnés en croissance de 29 %
- ☞ S'agissant des droits dérivés, l'effectif théorique à 3 649 en 2018 augmente de 2,5 % par rapport à 2017. En 5 ans, la progression est de 6,1 %.

		2014	2015	2016	2017	2018	N / N-1	N / N-4
Droits directs	PNC TP	8 748	9 008	9 306	9 569	9 754	1,9%	11,5%
	PNT TP	5 137	5 237	5 318	5 362	5 443	1,5%	5,9%
	PN TA	946	952	954	969	987	1,9%	4,4%
	PN ER	421	426	427	425	426	0,2%	1,2%
	Total	15 252	15 623	16 005	16 326	16 610	1,7%	8,9%
Temps Alterné	PNC	126	128	133	148	176	19,0%	39,6%
	PNT	36	32	35	40	35	-13,2%	-4,1%
	Total	162	159	168	188	211	12,2%	29,9%
Effectif théorique (Droits directs)		15 414	15 783	16 172	16 514	16 821	1,9%	9,1%
Droits dérivés		3 440	3 490	3 526	3 561	3 649	2,5%	6,1%
Effectif théorique total		18 855	19 273	19 699	20 075	20 469	2,0%	8,6%

- ☞ La pension moyenne annuelle des droits directs (liquidation totale et temps alterné) est de 30 733 € en 2018, soit une évolution de 1,3 % par rapport à 2017 en ligne avec l'augmentation des pensions moyennes en liquidation totale dans le Transport Public (1,3 % chez les PNC TP et 1,5 % chez les PNT TP).

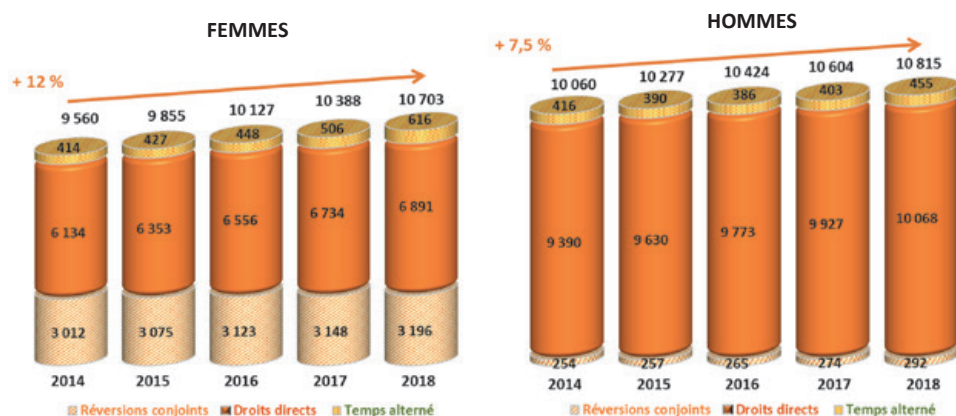
- ☞ La pension moyenne des droits dérivés se contracte légèrement de 0,6 % en 2018 par rapport à 2017, mais reste en augmentation de 0,7 % par rapport à 2014.

		2014	2016	2016	2017	2018	N / N-1	N / N-4
Droits directs	PNC TP	16 701	16 735	16 784	16 899	17 111	1,3%	2,5%
	PNT TP	53 230	53 479	53 754	54 053	54 859	1,5%	3,1%
	PN TA	20 381	20 484	20 845	21 348	21 951	2,8%	7,7%
	PN ER	51 891	52 599	52 867	53 994	55 938	3,6%	7,8%
	Total	30 204	30 259	30 272	30 332	30 763	1,4%	1,9%
Temps Alterné	PNC	20 024	20 068	20 304	20 676	21 179	2,4%	5,8%
	PNT	71 246	71 862	70 923	67 499	64 919	-3,8%	-8,9%
	Total	31 409	30 299	30 786	30 597	28 352	-7,3%	-9,7%
Pension moyenne (Droits directs)		30 217	30 260	30 278	30 335	30 733	1,3%	1,7%
Droits dérivés		21 284	21 527	21 440	21 554	21 429	-0,6%	0,7%
Indice IVP moyen annuel		38,3672	38,4651	38,4804	38,6924	39,1204	1,1%	2,0%

* Pension + bonification moyenne annuelle calculée en divisant les montants versés aux pensionnés, par l'effectif théorique correspondant.

9. Évolution depuis 2014 de la répartition hommes / femmes des pensionnés

- Sur l'ensemble des pensionnés (hors réversions enfants), la part des femmes s'élève à 49,7 % en 2018 et tend à se rapprocher de celui des hommes.
- Le nombre de pensionnées femmes a augmenté davantage que celui des hommes sur la période 2014-2018, soit +12 % pour les femmes et +7,5 % pour les hommes. Cette tendance est très marquée pour les pensionnés en Temps Alterné avec une croissance de 48,8 % pour les femmes et 9,4 % seulement pour les hommes même si le nombre de pensionnés concernés reste marginal.
- Chez les pensionnés bénéficiant d'une réversion conjoint, la part des femmes est prédominante à 91,6 % en 2018, même si cette part a tendance à se contracter légèrement depuis 2014 où la part des femmes était de 92,2 %.



10. Information sur les montants de majoration versés en 2018 et les bénéficiaires

- En 2018, les majorations versées se sont élevées à 18,5 M€, contre 17,9 M€ en 2017. Les liquidations totales de droits directs couvrent 89 % des montants. Les pensionnés en Temps Alterné ont bénéficié de 1,2 M€ de majoration.

	Droits directs	Temps Alterné	Conjoints et handicapés	Enfants	Total 2018
Effectif physique des bénéficiaires	2 808	886	284	188	4 166
% bénéficiaires*	16,6%	82,7%	8,1%	63,5%	19,1%
Effectif théorique ⁽¹⁾	2 700	178	269	171	3 319
Montant des Majorations payées (K€)	16 470,7	1 236,7	604,9	167,3	18 479,7
Majoration moyenne / bénéficiaire	5 866 €	1 396 €	2 130 €	890 €	4 436 €
Nb jours payés dans l'année	346	72	342	328	287
Age au 31/12/2018	58,3	56,4	67,5	16,5	
Age à l'entrée en jouissance**	51,8	53,4	44,7	8,7	
Annuités validées (en années)	25,3	28,4	20,8	17,3	

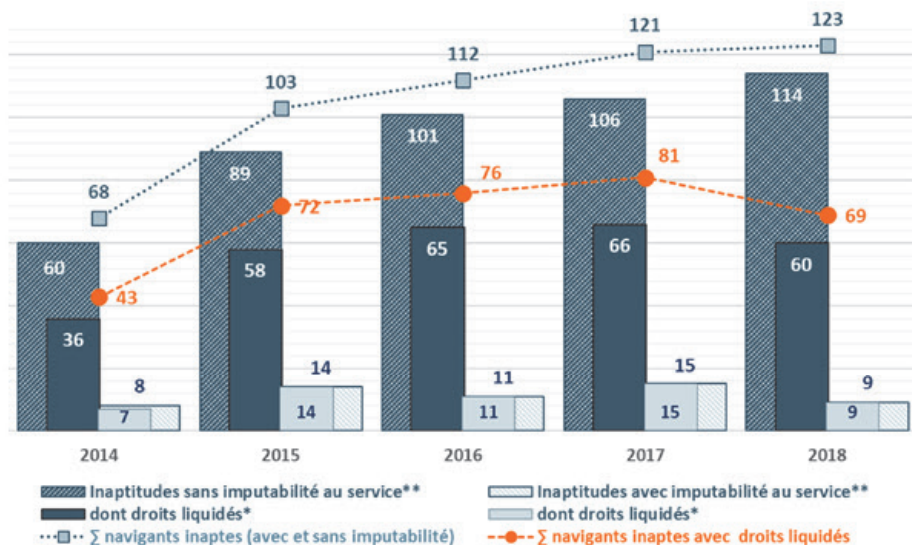
* Pourcentage calculé sur l'effectif physique de la catégorie de pensionnés.

⁽¹⁾ Effectif théorique = nombre de jours de majoration versée en 2018 / 360.

** Age à l'entrée en jouissance de la pension.

1. Inaptitudes du Conseil Médical et liquidations des droits à pension correspondants

Nombre annuel de navigants pour lesquels une décision d'inaptitude a été prononcée

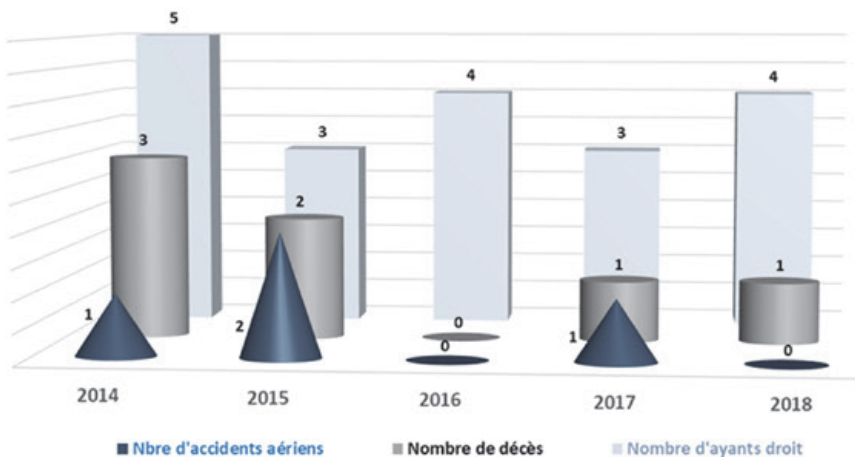


(*) : Droits liquidés des inaptitudes prononcées l'année concernée.

(**) : Décisions du CMAC prenant effet sur l'exercice (y compris décision d'imputabilité rétroactive).

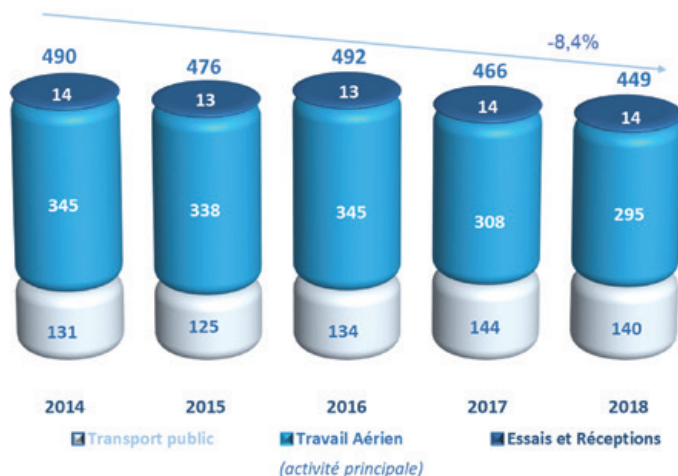
Les navigants avec inaptitude imputable au service sont comptabilisés sur l'année où est intervenue la 1^{ère} décision du Conseil Médical de l'Aéronautique Civile (CMAC) (la décision est rétroactive). Lorsque les droits ont été liquidés, ils sont là aussi affectés sur l'année où l'inaptitude a été déclarée, quand bien même ils auraient été liquidés plus tard.

2. Décès en accident aérien et ouverture de droits



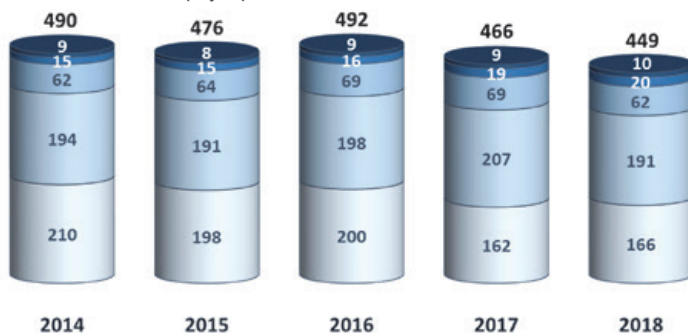
1. Évolution du nombre d'employeurs cotisant à la CRPN

- Le nombre d'employeurs cotisants s'élève à 449 pour l'année 2018, contre 466 en 2017 (-3,6 %). Le secteur a globalement perdu 13 employeurs dans le Travail Aérien et 4 dans le Transport Public. Le nombre d'employeurs dans le secteur des Essais & Réceptions reste inchangé.
- Depuis 5 ans, le nombre d'entreprises cotisant à la CRPN a diminué de 8,4 % au global, représentant une perte nette de 41 employeurs. Cette diminution sur le long terme s'explique principalement par la contraction du secteur du Travail Aérien, en repli de 14,5 % sur la période.
- Les deux affiliations les plus marquantes en 2018 sont FRENCH BEE TAHITI avec 20 navigants et SKYFIRST avec 12 navigants. A l'inverse, les deux plus gros employeurs qui sont sortis du périmètre sont HELICOPTERES DE FRANCE qui comptait 43 navigants en 2017 mais qui ont été transférés chez HBG France et AERO VISION qui a fait l'objet d'une liquidation judiciaire en mai 2018 alors que la société employait 14 navigants (20 en 2017).



2. Évolution depuis 2014 de la taille des entreprises cotisant à la CRPN

- Le nombre d'employeurs déclarant un seul navigant est en baisse sur la période 2014-2018. Il s'élève à 166 en 2018 (soit 37,0 % des employeurs), contre 210 employeurs en 2014 (soit 42,9 % des employeurs). En parallèle, le nombre d'employeurs déclarant plus de 500 navigants a augmenté sur la période, passant de 9 en 2014 à 10 employeurs en 2018 (entrée de JOON en 2018). Cette catégorie représente 2,2 % du total des employeurs mais compte 79 % des effectifs physiques cotisants en 2018.



3. Répartition des effectifs et des cotisations dues en 2018 par taille d'entreprise

En 2018, les employeurs ont déclaré **507,7 M€** de cotisations. Les 10 employeurs qui déclarent plus de 500 navigants génèrent 80,8 % des cotisations tandis que les 419 employeurs déclarant moins de 100 navigants génèrent 5,3 % des cotisations.

Taille des entreprises	Nombre employeurs	Cotisations dues		Effectif ETP	
		Montant	Part	Nombre	Part
500 Cotisants et +	10	410,0 M€	80,8%	22 788	81,1%
100 à < 500 Cotisants	20	70,8 M€	13,9%	3 568	12,7%
10 à < 100 Cotisants	62	18,6 M€	3,7%	1 121	4,0%
2 à < 10 Cotisants	191	6,5 M€	1,3%	461	1,6%
1 Cotisant	166	1,3 M€	0,3%	131	0,5%
TOTAL (hors affiliés volontaires)	449	507,3 M€	99,9%	28 069	99,9%
Affiliés volontaires	25	0,4 M€	0,1%	19	0,1%
TOTAL		507,7 M€	100%	28 088	100%

NB : Dans cette analyse, les compagnies du Groupe Air France sont comptées séparément.

4. Répartition des effectifs et des cotisations dues par les principaux employeurs

Au global, les cotisations à 507,7 M€ (employeurs + affiliés volontaires) sont en hausse de 7,7 % en un an. Les effectifs en ETP ont progressé de 4,2 % et représentent 28 088 ETP. Le Groupe Air France regroupe 69 % des cotisations totales dues en 2018 et emploie 67 % des effectifs en ETP. Cette proportion est en baisse depuis plusieurs années (68 % en 2017, 70 % en 2016).

Employeurs	2018				Evolution 2018 / 2017		
	Nb cotisants ⁽¹⁾	Effectif ETP (nbj/360)	Cotisations en K€	Part / total (cotisations)	Cotisants ⁽¹⁾	ETP	Cotisations
Groupe AIR FRANCE	22 392	18 732	350 944	69,1%	3,5%	2,3%	6,8%
dont AIR FRANCE	18 725	15 939	302 796	59,6%	1,3%	0,0%	5,4%
EASYJET	1 721	1 379	21 579	4,3%	17,6%	12,2%	16,4%
CORSAIR INTERNATIONAL	791	697	10 739	2,1%	6,5%	2,8%	5,2%
AIR AUSTRAL	611	514	7 755	1,5%	0,7%	3,1%	2,4%
AIR CARAIBES ATLANTIQUE	753	579	7 477	1,5%	2,2%	7,6%	14,5%
AIGLE AZUR TRANSPORTS AERIENS	576	456	6 683	1,3%	4,7%	7,3%	17,9%
AIR TAHITI NUI	409	386	6 239	1,2%	-1,2%	-0,9%	0,9%
XL AIRWAYS FRANCE	548	430	4 854	1,0%	-3,4%	4,2%	0,6%
AIR CORSICA	327	271	4 742	0,9%	3,5%	3,7%	8,7%
ASL AIRLINES FRANCE	310	216	3 968	0,8%	1,0%	4,4%	0,2%
AIR CALEDONIE INTERNATIONAL	214	188	3 140	0,6%	0,5%	1,7%	6,4%
Employeurs TP avec cotisations > 3 M€	28 652	23 849	428 120	84,3%	4,0%	3,1%	7,2%
Autres employeurs du Transport Public	4 131	2 795	36 163	7,1%	21,6%	18,1%	20,5%
Total Transport Public	32 783	26 644	464 284	91,5%	6,0%	4,5%	8,1%
MIN.INTERIEUR PARIS B.P.T.S.	249	232	5 692	1,1%	0,0%	1,1%	8,5%
Autres employeurs du Travail Aérien	1 156	712	10 408	2,1%	-2,3%	-0,6%	4,6%
Total Travail Aérien	1 405	945	16 100	3,2%	-1,9%	-0,2%	5,9%
Groupe AIRBUS	357	324	21 035	4,1%	-0,3%	-0,2%	0,6%
Autres employeurs des Essais & Réceptions	167	155	5 855	1,2%	0,0%	2,0%	3,8%
Total Essais & Réceptions	524	479	26 890	5,3%	-0,2%	0,5%	1,2%
TOTAL EMPLOYEURS	34 712	28 069	507 274	99,9%	5,5%	4,2%	7,7%
Affiliés volontaires	25	19	407	0,1%	-3,8%	5,6%	4,8%
TOTAL	34 737	28 088	507 681	100%	5,5%	4,2%	7,7%

⁽¹⁾ Les navigants qui ont travaillé chez plusieurs employeurs sont comptabilisés plusieurs fois.

5. Taux et répartition des cotisations dues par les employeurs en 2018

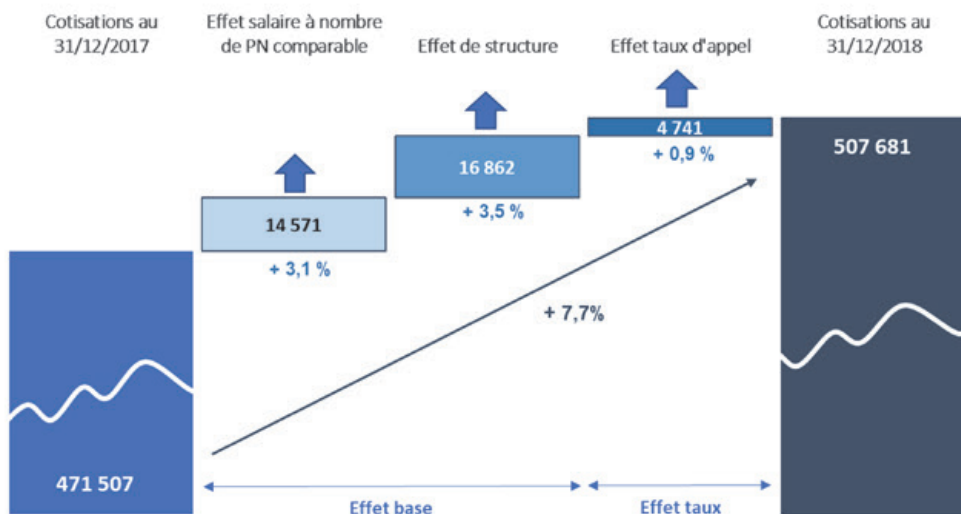
- En 2018, le taux moyen de cotisation rapporté à la masse salariale globale (non plafonnée) ressort à 23,5 %.
- La grande majorité des navigants a cotisé au taux normal (95,6 % des cotisations). Les cotisations issues des PNT du Transport Public représentent 52 % des cotisations totales alors que le nombre de cotisants PNT TP n'est que de 26,2 %.
- Les cotisations à taux majoré s'élèvent à 4,4 % des cotisations totales. Ce taux a concerné 477 cotisants en 2018, soit 1,4 % des cotisants.

	Taux normal					Taux majoré			TOTALS
	PNCTP	PNTTP	PN TA	PN ER	Total	PN TA	PN ER	Total	
Masse Salariale en M€	843 M€	1 146 M€	60 M€	43 M€	2 093 M€	16 M€	50 M€	66 M€	2 159,8 M€
MS plafonnée en M€ (8 PASS)	843 M€	1 145 M€	60 M€	41 M€	2 090 M€	16 M€	48 M€	64 M€	2 154,6 M€
MS plafonnée en M€ (3 PASS)	842 M€	776 M€	57 M€	24 M€	1 698 M€	16 M€	26 M€	43 M€	1 740,6 M€
MS plafonnée en M€ (1 PASS)	691 M€	298 M€	34 M€	8 M€	1 031 M€	9 M€	10 M€	18 M€	1 049,6 M€
Cotisations totales en M€	198 M€	264 M€	14 M€	9 M€	485 M€	6 M€	17 M€	22 M€	507,7 M€

6. Analyse des causes d'évolution des cotisations employeurs entre 2017 et 2018

- La masse des cotisations employeurs (+ affiliés volontaires) a évolué de près de 7,7 % en 2018 (+36,2 M€).
- Le relèvement d'un point du taux d'appel (à 107 % en 2018) au fonds de Retraite explique 0,9 % (+4,7 M€) de cette variation (les fonds d'assurance et de majoration ne sont pas soumis à l'augmentation du taux d'appel).
- La variation des effectifs (+4,2 % en ETP) produit mécaniquement une croissance de 16,9 M€ des cotisations (+3,5 %), à laquelle s'ajoute 14,6 M€ liés à l'augmentation de la masse salariale à nombre de PN comparable entre 2017 et 2018 (impact de 3,1 %).

Montant et poids des causes d'évolution des cotisations entre 2017 et 2018 (en K€)

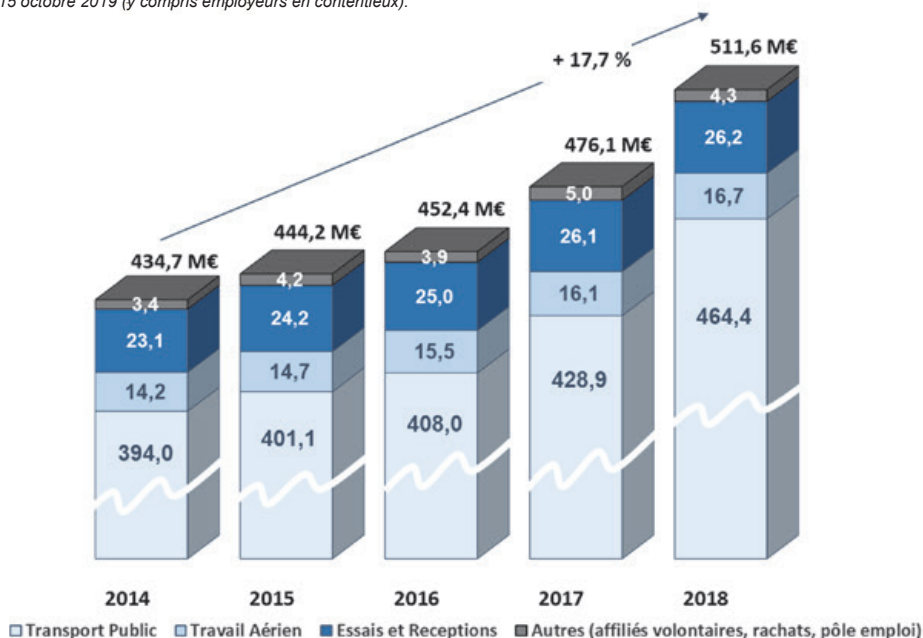


7. Historique des cotisations par secteur d'activité et évolution depuis 2014

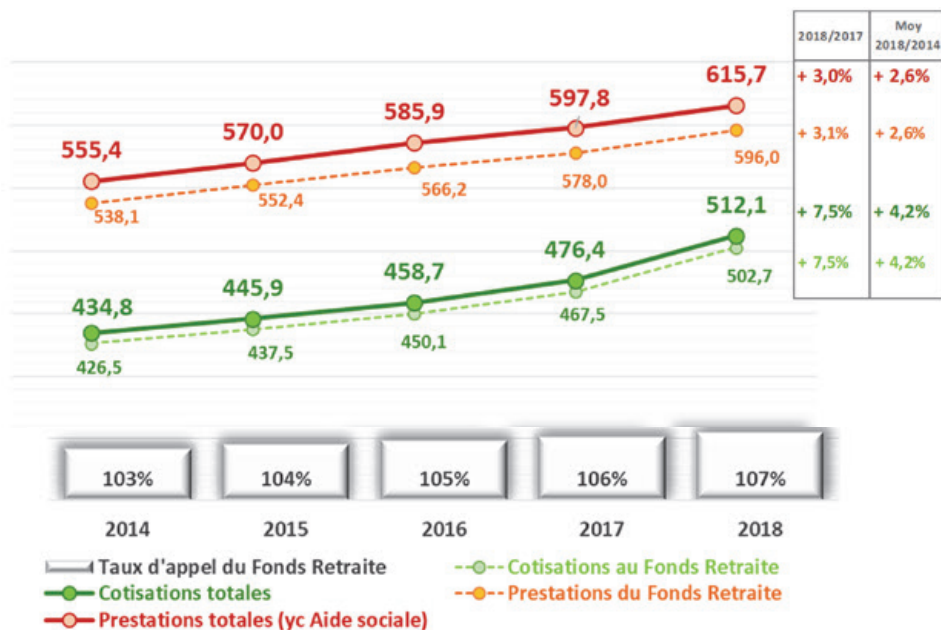
- Les cotisations dues (507,7 M€) sont en constante progression depuis 2014 avec une hausse de 17,6 % sur la période 2014-2018. Cette augmentation est plus particulièrement marquée au cours des deux dernières années avec des évolutions de +5,0 % en 2017 et +7,7 % en 2018.
- Parmi les cotisations, celles du Transport Public représentent 90,8 % de la totalité. Elles ont progressé de 8,3 % en un an et de 17,9 % sur la période 2014-2018. Le secteur du Travail Aérien enregistre une hausse de 3,4 % sur un an (17,2 % sur 5 ans) tandis que les cotisations en provenance des Essais & Réceptions varient de +0,6 % en 2018 par rapport à 2017 et de +13,7 % par rapport à 2014.
- Les contributions de Pôle Emploi diminuent de 13,5 % en 2018 par rapport à 2017 (3,9 M€ versus 4,5 M€).

	Secteurs	2014	2015	2016	2017	2018			
		Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Part	N / N-1	N / N-4
Cotisations calculées*	Transport Public	394,0 M€	401,1 M€	408,0 M€	428,9 M€	464,4 M€	90,8%	8,3%	17,9%
	Travail Aérien	14,2 M€	14,7 M€	15,5 M€	16,1 M€	16,7 M€	3,3%	3,4%	17,2%
	Essais & Réceptions	23,1 M€	24,2 M€	25,0 M€	26,1 M€	26,2 M€	5,1%	0,6%	13,7%
	Cotisations Employeurs	431,3 M€	440,0 M€	448,5 M€	471,1 M€	507,3 M€	99,2%	7,7%	17,6%
	Affiliés volontaires	0,4 M€	0,4 M€	0,5 M€	0,4 M€	0,4 M€	0,1%	4,8%	2,5%
Total des cotisations dues		431,7 M€	440,4 M€	448,9 M€	471,5 M€	507,7 M€	99,2%	7,7%	17,6%
	Rachats	0,2 M€	0,3 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,0 M€	0,0%	-84,2%	-89,6%
	Pôle Emploi	2,8 M€	3,5 M€	3,4 M€	4,5 M€	3,9 M€	0,8%	-13,5%	36,0%
Autres contributions		3,0 M€	3,8 M€	3,4 M€	4,6 M€	3,9 M€	0,8%	-15,6%	27,3%
COTISATIONS TOTALES		434,7 M€	444,2 M€	452,4 M€	476,1 M€	511,6 M€	100%	7,4%	17,7%

* Ensemble des cotisations calculées à partir des déclarations employeurs de la période 2014 à 2018 reçues et traitées au 15 octobre 2019 (y compris employeurs en contentieux).



1. Évolution des cotisations, des prestations et des résultats du Régime en M€



Source : Compte de résultat.

		2014	2015	2016	2017	2018	Moy (N / N-4)
Cotisations	Retraite	426,5	437,5	450,1	467,5	502,7	4,2%
	Majoration	6,4	6,4	6,5	6,9	7,2	3,2%
	Assurance	1,9	2,0	2,1	2,1	2,2	3,2%
	TOTAL	434,8	445,9	458,7	476,4	512,1	4,2%
Prestations	Retraite	-538,1	-552,4	-566,2	-578,0	-596,0	2,6%
	Majoration	-15,7	-16,3	-17,0	-17,9	-18,4	4,0%
	Assurance	-1,1	-0,8	-2,2	-1,6	-1,3	4,7%
	Aides sociales	-0,5	-0,5	-0,6	-0,3	-0,3	-11,9%
	TOTAL	-555,4	-570,0	-585,9	-597,8	-615,7	2,6%
Autres	Coût de Fonctionnement*	-4,280	-4,579	-6,465	-7,515	-8,153	
	Variation du risque s/créances	-2,290	0,282	0,201	0,109	-0,186	
	Résultat exceptionnel	0,043	0,003	0,980	0,002	0,091	
	Résultat du Régime	-127,1	-128,4	-132,5	-128,7	-111,8	-3,2%

2. Évolution des taux de cotisations et de la masse salariale depuis 2014

	Taux de cotisations réglementaires				Taux de cotisations théorique ⁽¹⁾	Masse salariale et cotisations employeurs				
	Retraite* (avec taux d'appel)	Assurance*	Majoration**	PASS		Effectif (ETP)	Masse salariale M€ ⁽²⁾	Salaire moyen par ETP ⁽²⁾	Cotisations employeurs en M€	Taux de cotisations réel ⁽³⁾
2014	21,94%	0,10%	0,68%	37 548 €	22,72%	25 927	1 909,4	73 646 €	431,7	22,61%
2015	22,15%	0,10%	0,68%	38 040 €	22,93%	25 589	1 933,8	75 573 €	440,4	22,77%
2016	22,36%	0,10%	0,68%	38 616 €	23,14%	25 779	1 950,5	75 665 €	448,9	23,02%
2017	22,58%	0,10%	0,68%	39 228 €	23,36%	26 946	2 027,0	75 225 €	471,2	23,24%
2018	22,79%	0,10%	0,68%	39 732 €	23,57%	28 088	2 159,8	76 893 €	507,7	23,51%
2019	23,00%	0,10%	0,68%	40 524 €	23,78%					

* Assiette plafonnée à 8 plafonds Sécurité sociale.

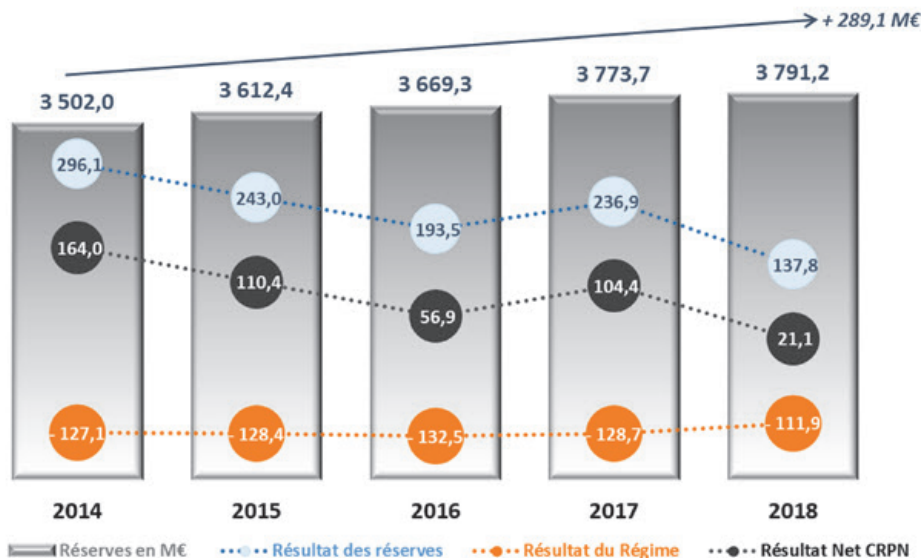
** Assiette plafonnée à 1 plafond Sécurité sociale.

⁽¹⁾ Taux calculé sur un salaire de 1 plafond annuel Sécurité sociale.

⁽²⁾ Masse salariale réelle (non plafonnée) des navigants actifs ; salaire moyen par ETP = MS / Effectif ETP.

⁽³⁾ Taux de cotisations global moyen réel = cotisations employeurs + affiliés volontaires / Masse salariale réelle non plafonnée.

3. Niveau des réserves en fin d'exercice et résultat net CRPN en M€ (Valeur comptable)



4. Évolution du rapport de charge et des ratios actifs / pensionnés depuis 2014

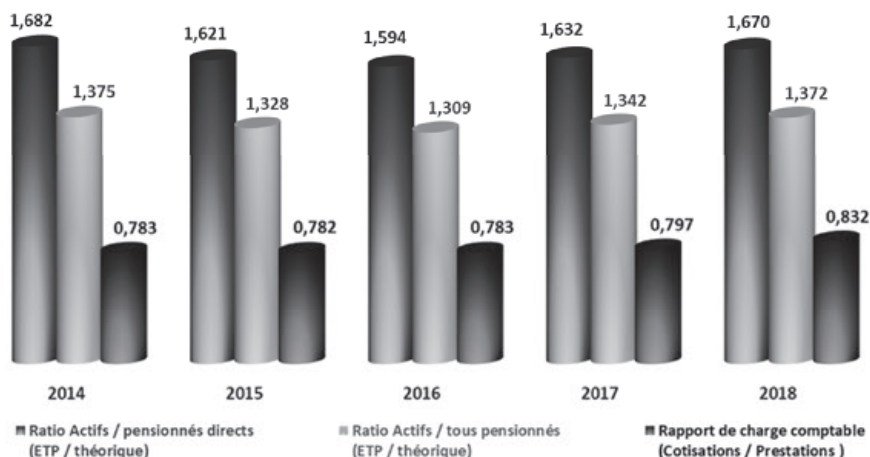
- Le rapport de charge comptable s'améliore depuis deux ans : 0,797 en 2017 et 0,832 en 2018, contre 0,783 de 2014 à 2016. Depuis 2014, le ratio s'améliore de 6,3 % (+ 0,049 point).
- De même, le ratio Actifs (ETP) / Pensionnés de droits directs (effectif théorique) progresse en 2018 à 1,670, contre 1,632 en 2017 et retrouve un niveau proche de celui de 2014. Ces évolutions favorables, qui se poursuivent en 2019, tiennent à l'accroissement du recrutement principalement par Air France et par des opérateurs étrangers.

Source : Compte de résultat	Montant en M€					Variation	
	2014	2015	2016	2017	2018	2018 / 2017	2018 / 2014
Cotisations au Fonds Retraite*	426,5	437,5	450,1	467,5	502,7	7,5%	17,9%
Prestations du Fonds Retraite**	538,1	552,4	566,2	578,0	596,0	3,1%	10,8%
Rapport de charge simple du Fonds Retraite	0,793	0,792	0,795	0,809	0,843	+0,035	+ 0,051
Cotisations totales*	434,8	445,9	458,7	476,4	512,1	7,5%	17,8%
Prestations totales***	555,4	570,0	585,9	597,8	615,7	3,0%	10,8%
Rapport de charge comptable (Cotisations / Prestations)	0,783	0,782	0,783	0,797	0,832	+0,035	+0,049
Effectif affiliés actifs (ETP)	25 927	25 589	25 779	26 946	28 088	4,2%	8,3%
Effectif pensionnés directs (théorique)	15 414	15 783	16 172	16 514	16 821	1,9%	9,1%
Ratio Actifs / pensionnés directs (ETP / théorique)	1,682	1,621	1,594	1,632	1,670	+0,038	-0,012
Effectif tous pensionnés (théorique)	18 855	19 273	19 699	20 075	20 469	2,0%	8,6%
Ratio Actifs / tous pensionnés (ETP / théorique)	1,375	1,328	1,309	1,342	1,372	+0,030	-0,003

* Cotisations avant dotation au Fonds social, hors variation du risque s/créances.

** Prestations du fonds de retraite hors dotation au Fonds social et variation du risque s/créances.

*** Prestations totales : Retraite, Assurance, Majoration et aides sociales (Source compte de résultat).





8, rue de l'Hôtel de Ville
92522 Neuilly-sur-Seine cedex

Plus d'infos sur www.crpn.fr



Le service Carrières et Prestations répond à vos questions

de 9h à 12h - lundi, mardi, jeudi et vendredi



01 41 92 25 25

En 2020, la CRPN sera fermée les jours suivants :

- Vendredi 10 avril
- Vendredi 22 mai
- Lundi 1^{er} juin
- Lundi 13 juillet
- Jeudi 24 décembre
- Jeudi 31 décembre